



Retrouvez tous les articles sur la
Ville de Pont-Sainte-Marie !

OCTOBRE 2022

WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR

REVUE DE PRESSE

- 1** **SPECTACLE KALIJO**
Page 1 à 2
- 2** **EXPOSITION MOSAÏQUES**
Page 3 à 4
- 3** **LIVRE PONT-SAINTE-MARIE**
Page 5
- 4** **OCTOBRE ROSE**
Page 6 à 8
- 5** **SEMAINE BLEUE**
Page 9 à 10
- 6** **CONCERT MELODY MAKER**
Page 11 à 12
- 7** **RELAX ET VOUS**
Page 13 à 14
- 8** **ANTENNE MAC**
Page 15 à 16
- 9** **BURALISTE DE L'AUBE**
Page 17 à 18
- 10** **LE MARCEL À VÉLO**
Page 19 à 21

11 ESTAC

Page 22 à 24

12 CINÉMA UTOPIA

Page 25 à 33

13 GRAINES D'ARTISTES

Page 34 à 35

14 RENCONTRE AUTEUR

Page 36 à 37

15 SEMAINE DU GOÛT

Page 38 à 39

16 LA GRANDE LESSIVE

Page 40

17 FESTIVAL DE L'ÉCRIT

Page 41 à 42

18 DANSE ET TALONS

Page 43 à 44

19 ÉGLISE DE L'ASSOMPTION

Page 45

20 GALERIE ARTES

Page 46 à 47

21 SÉRIE PONT-SAINTE-MARIE

Page 48 à 72

SPECTACLE KALIJO

« LIBERTÉ(S) », UNE COMÉDIE MUSICALE EN GESTATION À TROYES

La compagnie troyenne de danse et arts associés Kalijo est derrière ce projet.



Liberté(s), c'est l'évocation concrétisée avec les techniques propres aux arts de la scène d'un concept fort, ici au pluriel pour décrire l'idéal fantasmé d'une vie libre. Tel est le titre et le thème du projet ambitieux de création d'une comédie musicale que porte actuellement la compagnie troyenne de danse et arts associés Kalijo.

UNE VINGTAINÉ DE JEUNES ARTISTES IMPLIQUÉS

Créé en 2006 de la rencontre de deux danseuses, la Danoise Johanne Bro et la Troyenne Aurore Castan-Aïn – celle-ci à la barre seule depuis 2008 –, Kalijo a à cœur de questionner, avec les langages des disciplines artistiques, ce que l'actualité véhiculée par les médias nous montre du monde. Avec un focus sur les systèmes politiques et sociaux qui font peu de cas de la personne humaine.

Avec le concours de l'association L'entourage culturel (Justine de Cruz à la production et Roxane Ninino à la réalisation des projets), l'idée est de mobiliser une vingtaine de jeunes artistes, âgés de onze à seize ans et originaires de l'agglomération. Il y aura du théâtre avec Augustin Bécard, metteur en scène, de la danse avec Aurore Castan-Aïn, chorégraphe, des chants avec Laura Zimmermann, chef de chœur, et des textes slamés avec Camille Cuisinier.

Voilà le propos, qu'il s'agit de mettre en forme dans des délais de temps très contraints, avec trois représentations annoncées les 26 et 30 novembre tout comme le 2 décembre à la Maison de l'animation culturelle de Pont-Sainte-Marie, à l'espace Didier-Bienaimé de la Chapelle Saint-Luc et au théâtre de la Madeleine à Troyes. D'ici là, il y a du pain sur la planche : après les quatre après-midi de sélection, les répétitions s'étaleront tous les jours lors des vacances d'automne, avec des ateliers et des workshops denses.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id414101/article/2022-10-04/libertes-une-comedie-musicale-en-gestation-troyes?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D20%26word%3Dpont-sainte-marie>

EXPOSITION MOSAIQUES

PONT-SAINTE-MARIE: L'EXPO « MOSAÏQUES », C'EST MAINTENANT



Cette année, l'exposition biennale d'art contemporain « Mosaïques », mise en scène par le commissaire de l'exposition Christian Noorbergen, met en lumière sept esthétiques ancrées dans la nature, un rien militantes, une douce exacerbation sur une note lyrique. De renommée nationale, « Mosaïques » se distingue par son ambition d'accueillir d'immenses artistes pour une oxygénation du mental. « Les artistes sont des sauveurs, une nourriture, car trop d'images tue l'image ! », disait Christian Noorbergen. Il animera une conférence le vendredi 21 octobre, à 18 h 30, sur le thème « La nature dans l'art moderne et contemporain ». Les artistes présentés sont les peintres Robert Delafosse et ses peintures impressionnistes, Jacob Diboum et ses personnages stylisés à sa façon, Sarah Navasse et ses lavis de postures corporelles, Guillaîne Querrien et ses magnifiques paysages, Benoît Strimborn et ses superbes grands espaces, le sculpteur Didier Rousseau-Navarre et ses sculptures sur bois, la photographe Nathalie Savey et sa vision d'une nature rageuse.

Ouverture au public jusqu'au 23 octobre, salle des fêtes, de 14 h à 18 h, entrée libre.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id414494/article/2022-10-05/pont-sainte-marie-lexpo-mosaïques-cest-maintenant?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

EXPOSITION MOSAÏQUES

PONT-SAINTE-MARIE : L'EXPOSITION D'ART MOSAÏQUES PREND SES QUARTIERS À LA SALLE DES FÊTES



L'exposition d'art contemporain "Mosaïques" est visible gratuitement jusqu'au 23 octobre à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie, tous les après-midis. Chaque année, Christian Noorbergen sélectionne sept artistes avec des styles et des techniques différents pour créer une mosaïque artistique homogène. Pour l'édition 2022, les artistes sont de renommée nationale et internationale, dont trois artistes de la région Grand Est.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/culture/sujet/pont-sainte-marie-lexposition-dart-mosaïque-prend-ses-quartiers-a-la-salle-des-fetes-du-04-octobre-2022.html>

"SI PONT-SAINTE-MARIE M'ÉTAIT CONTÉE"

DES BALADES PONCTUÉES D'ANECDOTES HISTORIQUES POUR DÉCOUVRIR PONT-SAINTE-MARIE



« Si Pont-Sainte-Marie m'était contée », c'est le titre du livre écrit par trois Maripontain(e)s avec l'aide d'un écrivain public. Durant 9 mois, ce comité de lecture a établi un livre contant l'histoire de Pont-Sainte-Marie, en proposant aux lecteurs trois balades différentes et en y ajoutant des histoires et des faits historiques. Le projet est né suite aux sollicitations des habitants, provoquées par les différentes vidéos postées par Christian Coste. Cet ouvrage sera mis en vente à partir du 3 octobre à la mairie de Pont-Sainte-Marie.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/culture/sujet/des-balades-punctuees-daneecdotes-historiques-pour-decouvrir-pont-sainte-marie-du-03-octobre-2022.html>

OCTOBRE ROSE

UN PETIT DÉJEUNER POUR OCTOBRE ROSE



En partenariat avec la Ligue contre le cancer de l'Aube et dans le cadre d'Octobre rose, la Ville propose un petit déjeuner de sensibilisation à ce fléau le mercredi 5 octobre à partir de 8 h à la Maison de l'animation et de la culture. Les recettes, 1 €/petit déjeuner, seront reversées à la Ligue, des dons seront également possibles.

Plusieurs animations autour de la santé et de la prévention avec notamment des démonstrations d'auto-examens des seins sur un buste médical auront pour objectif d'informer, prendre conscience et libérer la parole.

Lors de la manifestation, l'association Addictions France interviendra sur les effets néfastes du tabac et proposera de relever le défi du mois de novembre prochain à savoir le Mois sans tabac.

Coïncidant avec la Semaine bleue, le petit déjeuner sera également l'occasion de présenter l'application « Maëlis », permettant aux Maripontains d'obtenir des informations sur la ville ainsi que son actualité.

De plus, le centre Agirc Arrco tiendra un stand afin de guider les aînés vers une retraite plus sereine, tout comme les organismes AXA et Carsat avec leurs différents services.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-01,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-10-01,EST,1|10

OCTOBRE ROSE

UN PETIT DÉJEUNER POUR OCTOBRE ROSE



Associant à la fois Octobre rose et la Semaine bleue dédiée aux seniors, un petit-déjeuner organisé mercredi 5 octobre proposait une action de sensibilisation et de prévention avec la Ligue contre le cancer de l'Aube et la MSA Sud Champagne.

Parmi les objectifs de ce rendez-vous à la fois lieu d'échange, de rencontre et de partage : évoquer l'importance du dépistage et de la lutte contre le cancer du sein.

Sur la thématique de la santé et en prévision du mois de novembre « mois sans tabac », l'association Addictions France a également rappelé les effets néfastes de la cigarette. Mutuelle et assurance ont participé pour proposer des activités aux retraités.

Par ailleurs, les seniors ont découvert l'application gratuite « Maëlis » qui leur permet de consulter informations et actualités de la ville, lors de ce petit-déjeuner préparé par les apprentis en cuisine du CFA Alméa.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-09,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-10-09,EST,1|6

OCTOBRE ROSE

LES GYMNASTES S'ENGAGENT EN ROSE

Le rose était de mise pour l'entraînement



Dans le cadre de la campagne Octobre rose, le club Étoile Gymnique Pontoise a soutenu l'opération de prévention du cancer du sein. C'est donc tout naturellement que le club a mis en place un « dress code » aux couleurs d'Octobre rose lors de l'entraînement du mercredi 19 octobre. Grâce à l'ensemble des participants, gymnastes, parents et entraîneurs, l'événement a été un franc succès.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-26,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-10-26,EST,1|12

SEMAINE BLEUE

PONT-SAINTE-MARIE: L'HISTOIRE LOCALE SE DÉCLINE LORS DE LA SEMAINE BLEUE

Les activités proposées dans le cadre de la Semaine bleue ont été présentées, lundi soir, aux Maripontains. L'occasion d'en apprendre plus sur l'histoire de la commune.



Lors de la présentation du programme de la Semaine bleue, lundi 3 octobre, la vice-présidente du CCAS (centre communal d'action sociale), Véronique Heuillard, promettait une semaine chargée et éclectique où chacun serait à même de découvrir une activité innovante. À la suite, le maire, Pascal Landréat, disait son plaisir d'accueillir un grand nombre de Maripontains pour cette ouverture officielle confirmant une demande de loisirs, connaissances et rencontres de plus en plus accrue de la part des habitants.

Dans le domaine culturel, il annonçait l'ouverture du cinéma Utopia à la fin du mois. La seconde partie de soirée était consacrée à l'histoire locale de la ville. Vidéos à l'appui, Christian Coste, historien local, présentait une rétrospective de la Journée du patrimoine. Ensuite, il proposait un film sur l'histoire du bois du Bon Séjour, porte emblématique de la commune. Ce lieu de passage est devenu lieu de réjouissance dès 1900 avec la construction du chalet.

Au fil des décennies, les différents propriétaires le valorisent : « On y déjeune, on y dîne, on s’y détend, on y danse, on y joue... ». Puis, l’historien a évoqué la maison de l’octroi. Sur décision de la ville de Troyes, l’octroi de la porte Saint-Jacques a été déplacé à Pont-Sainte-Marie au bord du canal. Cessant ses activités en 1928, la maison située à gauche de l’entrée du camping est tombée dans l’anonymat.

L’HISTOIRE DE LA COMMUNE EN UN LIVRE

L’intervention de Christian Coste se terminait par la présentation du livre récemment paru Si Pont-Sainte-Marie m’était conté, ouvrage qu’il a coécrit avec Cathy Plaquevent et la collaboration active de l’écrivaine publique Gaëlle Dargier, et préfacé par le directeur des Archives départementales de l’Aube, Nicolas Dohrmann. Représentant neuf mois de travail de fond et de passion, le livre se décline à travers trois balades partant toutes de Pont Hubert, point de passage incontournable de la commune : les bords de Seine, le cœur de ville, le quartier du Moulinet. Des annexes viennent compléter les itinéraires comme la signification du blason, la liste des maires, le nom des rues, l’inauguration du monument aux morts. Le livre, numéroté, est disponible en mairie (10 €).

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id414502/article/2022-10-05/pont-sainte-marie-lhistoire-locale-se-decline-lors-de-la-semaine-bleue?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

CONCERT MELODY MAKER

UN SPECTACLE POUR FINIR LA SEMAINE BLEUE À PONT-SAINTE-MARIE

Le groupe Melody Maker a touché son public en plein cœur.



Conciliant à la fois la programmation de la saison culturelle de la ville et la fin de Semaine bleue dédiée aux retraités avec le Centre communal d'action sociale, un nouveau rendez-vous musical se déroulait à la Maison de l'animation et de la culture (MAC) de Pont-Sainte-Marie vendredi dernier.

RÉPERTOIRE ÉCLECTIQUE DE VARIÉTÉ

Dans une salle comble, le groupe Melody Maker assurait l'ambiance avec un répertoire éclectique de chansons de variété française et chansons à textes dans un spectacle intitulé La vie, ça va ! Ainsi Paul Bernard au chant et à la guitare, et Agnès Gruhier au clavier arrangeur emmenaient le public dans une rétrospective allant de Brassens, Bécaud, Brel, Renaud à Le Forestier ou encore Bobby Lapointe.

Et les Maripontains se laissaient aller à chantonner, taper la mesure, reprendre les refrains. Une belle soirée alliant émotion, délice et jubilation confirmés par la chaleur des applaudissements.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id415623/article/2022-10-09/un-spectacle-pour-finir-la-semaine-bleue-pont-sainte-marie?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

RELAX ET VOUS

SOPHROLOGIE, PISCINE, MASSAGES : L'ADMR PROPOSE UN PEU DE RÉPIT AUX AIDANTS FAMILIAUX À PONT-SAINTE-MARIE

L'ADMR a mis en place une plateforme nommée Repit, afin d'accompagner les aidants familiaux face à toute situation de handicap, et leur permettre de se ressourcer afin de ne pas basculer dans l'épuisement.



ans le contexte du vieillissement de la population dont 85 % souhaitent rester à leur domicile, les aidants sont de plus en plus sollicités devant des pathologies et des handicaps difficiles. Devant l'épuisement et les difficultés rencontrées par les aidants, l'ADMR a mis en place une plateforme simple et flexible depuis le 1er juillet : la plateforme Repit, cellule d'accompagnement et de soutien.

À Pont-Sainte-Marie, l'objectif du rendez-vous du lundi 3 octobre à la Maison de l'animation et de la culture (MAC) était d'informer la population concernée du lancement de cet outil en présence du directeur de l'ADMR, Sébastien Dary, la psychologue Stéphanie Poirson, la coordinatrice du projet responsable des actions de prévention Aurane Lorian.

TOUS LES HANDICAPS PSYCHIQUES ET MOTEURS CONCERNÉS

Ce nouveau service vise toute situation de handicap (psychique, sensoriel, moteur, intellectuel) sans besoin d'une reconnaissance MDPH (maison départementale de personnes handicapées) à l'attention des enfants, adultes, seniors. Couvrant toute l'Aube, la plateforme est financée par l'Agence régionale de santé (ARS) qui a bien compris tout l'intérêt d'une telle structure de proximité et de dimension humaine. D'ailleurs le concept tend à se développer au niveau national, le Grand Est étant bien loti.

Dans le département, Stéphanie Poirson gère la plateforme et établit une expertise pour l'accompagnement de la personne.

Trouver des solutions, en assurer la coordination, organiser des groupes de parole, des conférences thématiques et des temps pour soi demandent tout un travail interactif avec des partenaires locaux comme des établissements d'hébergement, services à domicile, associations de famille, communauté 360 (au numéro national unique 0800 360 360).

RELAXEZ-VOUS AVEC LA SOPHROLOGIE, LES MASSAGES ET LA PISCINE

Sur le thème du bien être des aidants « relaxez-vous », trois thématiques étaient développées depuis le 15 septembre autour de la piscine, la sophrologie et les massages. Ce lundi, dans le cadre « d'un atelier d'auto massage pour aidants familiaux », Aurélie Billebault, praticienne en shiatsu traditionnel, est intervenue auprès d'une douzaine de personnes.

La séance se déroulait en quatre temps : temps d'échange, temps de méditation dont elle a donné les clés avec la respiration par le ventre, temps de « déverrouillage du corps », temps pour l'auto massage shiatsu en montrant des points spécifiques de soulagement. Depuis le 6 octobre, s'est ouverte la semaine des aidants avec repérage, accompagnement et prévention.

Pour tout renseignement et contact 06 70 85 66 97, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id415429/article/2022-10-08/sophrologie-piscine-massages-ladmr-propose-un-peu-de-repit-aux-aidants-familiaux?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

ANTENNE MAC

PONT-SAINTE-MARIE : UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR S'ÉPANOUIR AU-DELÀ DU HANDICAP

Une nouvelle structure vient de s'ouvrir dans la commune, à l'intention des enfants en situation de handicap. Au programme, chant, musique...



À la Maison de l'animation et de la culture de Pont-Sainte-Marie, samedi dernier, avait lieu l'inauguration officielle de l'antenne dédiée au handicap des jeunes (moteur ou autisme). Une structure pour laquelle les associations Vice Vers' Love, Les Arts Confondus et Autisme Et Cetera, chapeautées par l'artiste Yves Romao, ont mutualisé leurs compétences.

LE CONCEPT IMAGINÉ PAR UNE MAMAN

L'idée initiale du projet revient à Jehan, une maman qui a exposé le concept à Yves, vite conquis. Et la Ville, séduite par sa pertinence, a suivi par l'intermédiaire de la politique de la ville. Financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Ville, cette antenne permet aux enfants âgés de 8 à 15 ans de s'exprimer par petits groupes dans des ateliers artistiques.

Ces derniers ont commencé en juillet dernier à travers la danse avec Audrey Gallochat et Taka, le graff avec Rise Up, un groupe de chant avec Yves Romao, la magie avec Marco Niccoline, la musique avec Damien Rinaldi et Mathis Vernet. Demandant concentration, écoute et imagination, les ateliers permettent à ces jeunes d'y développer leur sens artistique, d'y révéler leur personnalité, de s'affirmer. Dans le but également de soulager leurs parents, les rendez-vous se déroulent le samedi matin et pendant les vacances scolaires.

Tandis que le maire, Pascal Landréat, disait l'émotion et la fierté d'accueillir une telle entité sur la commune, Yves Romao renchérissait : « Cette antenne ouvre l'accessibilité à d'autres univers à ces jeunes, autre que l'Institut médico-éducatif qu'ils fréquentent en semaine. L'art et la culture à portée de tous ! ».

Ce matin-là, devant un grand nombre d'invités, Inès, Arena, Hamsa, Kenzi et Vincenzo évoluaient sur une chorégraphie de breakdance qu'ils ont maîtrisée après plusieurs entraînements. La matinée se terminait par le verre de l'amitié et le buffet préparés par l'association Agis dans ma ville et les mamans des jeunes gens.

Pour tout renseignement, Maison de l'animation et de la culture, 10 avenue Michel-Berger, Pont-Sainte-Marie, au 03 25 82 81 29, ou par mail, à mac@pont-sainte-marie.fr.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id416982/article/2022-10-13/pont-sainte-marie-une-nouvelle-structure-pour-sepanouir-au-dela-du-handicap?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

BURALISTE DE L'AUBE

« LA HAUSSE DU PRIX DU TABAC VA PROFITER AU MARCHÉ PARALLÈLE »

Les buralistes de l'Aube, dont la fédération était réunie en assemblée générale samedi soir, fulminent contre le marché parallèle du tabac.



Le paquet de cigarettes passera de 10 à 11 euros d'ici à 2024, en deux hausses distinctes. Une décision du gouvernement qui fait tousser les buralistes. Dans l'Aube, le représentant de la profession, Pascal Brie, n'a pas manqué de la rappeler lors de l'assemblée générale des buralistes, samedi soir à Pont-Sainte-Marie. « On pensait en avoir fini avec le tourbillon infernal des augmentations, on pensait même que les écarts de prix entre les pays européens allaient se réduire, a commencé Pascal Brie. Il n'en est rien. Aujourd'hui le marché parallèle représente 36 à 38 % de la consommation française, soit un manque à gagner de 3 milliards d'euros pour les commerçants que nous sommes, et la hausse annoncée du prix va encore profiter à ce marché », a-t-il assuré. Le récent rapport Woerth indique que le marché parallèle représente 16 % de la consommation en France.

UNE CARTOUCHE PAR PERSONNE

Toujours est-il que cela existe et que la confédération nationale des buralistes entend bien combattre le phénomène. Car au-delà des touristes exceptionnels qui reviennent du Luxembourg ou d'Espagne avec des paquets à 5 euros, il existe un véritable réseau organisé, qui transporte et même, parfois, qui fabrique du tabac de contrefaçon. « Or, la contrebande sert souvent à financer le terrorisme, il ne s'agit pas que de fraude fiscale », a rappelé Mireille Rombini-Lasserre, directrice des douanes dans la région, présente à l'assemblée générale.

Des mesures ont été prises depuis 2019 à la demande de la confédération des buralistes, a rappelé, lors de l'AG, le président national Philippe Coy. « Il fallait un cadre, car le tabac était considéré comme un produit lambda alors que les médicaments, les armes, les carburants ne pouvaient passer les frontières européennes. Aujourd'hui, des outils existent, comme la limitation d'une cartouche par personne, au lieu de quatre avant 2020. »

900 KG SAISIS DANS L'AUBE

Insuffisant, selon la profession, qui pointe du doigt, dans notre département, une baisse des ventes en volume de 9,5 % en 2021. « Les gens n'arrêtent pas de fumer, ils consomment autrement. On l'a constaté pendant le Covid, lorsqu'ils ne pouvaient plus aller dans les pays limitrophes. Ils étaient soudain beaucoup plus nombreux dans nos commerces de proximité », a rappelé Angélique Debruyne, membre de la fédération auboise des buralistes.

Une convention entre l'État et les buralistes a été signée en début d'année au niveau national afin de renforcer la lutte contre l'importation illégale de cigarettes. La fédération de l'Aube a suivi en signant en juillet 2022 la même convention avec la préfecture, qui implique les douanes, la gendarmerie et la police. « Nous faisons tout ce que nous pouvons, avec nos moyens... et on n'en a pas beaucoup, a souri la directrice des douanes. Je rappelle que le droit d'acheter une cartouche est valable pour les touristes, pas pour les frontaliers ou les chauffeurs de poids lourd mais on ne peut pas se trouver derrière chaque véhicule. Mais nous y travaillons. La semaine dernière, 900 kilos de tabac ont été saisis dans l'Aube. »

Valérie Bazin-Malgras et Angélique Ranc, députées présentes, ont été invitées à relayer le message des buralistes dans l'hémicycle. « Nous sommes les derniers commerces de proximité dans de nombreux villages, a souligné Pascal Brie. Il ne faudrait pas l'oublier. »

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id415682/article/2022-10-10/la-hausse-du-prix-du-tabac-va-profiter-au-marche-parallele?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%26desc%26word%3Dpont-sainte-marie>

LE MARCEL À VÉLO

VÉLO EN LIBRE-SERVICE DANS L'AGGLOMÉRATION TROYENNE : LES CHIFFRES D'UNE CROISSANCE EN ACCÉLÉRÉ

Quatre mois après l'extension du nombre de stations et de vélos, le dispositif de vélos en libre-service connaît une croissance exponentielle. Une « explosion » qui va devoir être accompagnée à terme.



L'utilisation du Marcel « explose » dans l'agglomération troyenne. Selon les chiffres de Troyes Champagne Métropole (voir par ailleurs), le mois de septembre est celui de tous les records pour le dispositif de vélos en libre-service*. Il suit un été déjà en mode accéléré. Un décollage amorcé souligné par Olivier Girardin, vice-président en charge de la mobilité, lors du dernier conseil communautaire. « Cet engouement, il est manifeste, il se retrouve dans les chiffres. Depuis l'extension (en juin dernier, NDLR), nous sommes parfois, sur quelques mois, à quatre fois plus de locations que ce que nous faisons avant. Nous pouvons nous en réjouir ».

UN ENGOUEMENT GÉNÉRAL, DE L'ÉTUDIANT AU TOURISTE

Comment l'expliquer ? Pour l'élu, par un mouvement global et pas uniquement par les étudiants, même si ce sont des usagers importants. « Nous constatons que ça monte partout. Dans les transports domicile-travail, dans les trajets des touristes et pour les loisirs... ».

Mais comme pour tout succès, il y a la contrepartie. La question au moins de l'augmentation du parc de vélos – composé actuellement de 80 unités – va forcément se poser. Dans un contexte financier compliqué, l'arbitrage en reviendra déjà au bureau communautaire. « J'en ferai la proposition. Il faudrait par exemple augmenter le nombre de places disponibles sur les zones étudiantes », concède Olivier Girardin, avant de rappeler que l'opération n'était pas gagnée d'avance. « Il y a un an et demi, ce souci ne faisait pas partie de nos craintes. On pensait plutôt aux vélos jetés dans la Seine, à un échec... »

**21 stations sont actuellement déployées dans sept communes (Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Rosières-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, Saint-Julien-les-Villas, Sainte-Savine et Saint-André-les-Vergers).*

BIENTÔT LES 50 000 LOCATIONS DÉPASSÉES

50 000

Ce cap symbolique du nombre de locations sera franchi très prochainement, en moins de 16 mois depuis la mise en service. Pour bien percevoir l'accélération, il faut rappeler qu'à la fin 2021, ce total s'élevait aux environs de 10 000.

9 000

Le nombre de locations enregistrées sur le seul mois de septembre 2022. Un chiffre qui s'inscrit dans une montée en puissance depuis le mois de juin (4000). La croissance s'est poursuivie aussi en juillet (5000) et en août (6000).

2 000

La moyenne mensuelle du nombre de locations sur la première année d'exploitation du service du Marcel entre la fin juin 2021 et la fin juin 2022. Pour être plus précis, c'était plus de 2 000 à l'été 2021 et moins de 1 000 en saison basse. Ce qui fait dire à Olivier Girardin que l'utilisation de ce vélo libre-service a quadruplé.

42

En pourcentage, la part des abonnements en tarif réduit (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, plus de 65 ans) sur le nombre total de locations depuis le lancement du Marcel. Suivent les locations « à la minute » (sans abonnement, 41 %), puis celles avec un abonnement à tarif plein (17 %). Sur le mois de septembre 2022, la part des abonnements en tarif réduit grimpe même à 58 %.

4,18

Le taux de rotation journalier record en septembre (un Marcel est utilisé en moyenne 4 fois sur une journée).

LOCATION LONGUE DURÉE : 115 VÉLOS NEUFS À VENIR

Pour ceux qui l'auraient oublié, le Marcel à vélo n'est pas le seul dispositif de Troyes Champagne Métropole visant à favoriser le déplacement à deux roues. À la Maison du Vélo, située à la gare de Troyes, il est ainsi possible de louer un vélo pour une journée, une semaine, un mois voire une année, de façon ponctuelle ou via un abonnement. Le service propose à la location une cinquantaine de vélos classiques et 25 vélos à assistance électrique. Un service aujourd'hui saturé.

TCM a donc validé l'achat de 115 engins supplémentaires auprès de Cycleurope, le fabricant basé à Romilly-sur-Seine. Le tout pour un coût de 180 000 €, avec une livraison espérée pour mai prochain. « C'est un très gros effort, dans une période budgétaire compliquée. Si l'on suit cette logique, il nous faudrait un plan pluriannuel. Quant à Romilly, c'est également un choix, une orientation », indique Olivier Girardin à propos de cette « montée en gamme ».

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id419717/article/2022-10-21/velo-en-libre-service-dans-lagglomeration-troyenne-les-chiffres-dune-croissance?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

QUEL PRO DE L'ESTAC PARRAINE QUEL CLUB DE L'AGGLO...

Chaque année, les clubs de l'agglomération troyenne possédant une section jeunes se voient attribuer un parrain « joueur professionnel de l'Estac ». Voici la liste des clubs et de leurs parrains.



AS Pont-Sainte-Marie : Papa Ndiaga Yadé

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id419661/article/2022-10-21/quel-pro-de-lestac-parraine-quel-club-de-lagglo?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

INTERDICTIONS MATCH ESTAC

VOICI LES MESURES D'INTERDICTIONS POUR LE MATCH ESTAC-AUXERRE PRÉVU LE VENDREDI 4 NOVEMBRE

Le vendredi 4 novembre 2022 aura lieu le match opposant l'équipe de Troyes à celle d'Auxerre lors d'un derby. Découvrez les mesures d'interdictions transmises par la préfecture de l'Aube.



L'Estac affrontera Auxerre à Troyes à l'occasion d'un derby, le vendredi 4 novembre à 21h. Les interdictions de circulation seront effectives dès 8h, le jour du match jusqu'au samedi 5 novembre à 1h, pour toute personne se prévalant de la qualité de supporter de l'A.J. Auxerre.

Voici les communes concernées :

- Commune de Troyes :

Mail des Charmilles – Cour Jacquin – Boulevard Danton – Boulevard Gambetta – Boulevard Carnot – Place du Général-Patton – Boulevard Victor-Hugo – Boulevard du 1er-RAM – Rond-point François-Mitterrand – Boulevard du 14-Juillet – Mail Saint-Dominique – Villa Rothier – Rue Voltaire ; Carrefour de l'Europe, Avenue Robert-Schuman, Avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Rue Louis-Morin, Rue des Jumelages, Avenue du 1er-Mai, Rue Lucien-Morel-Payen, Avenue des Martyrs-de-la-Résistance

- Commune de Pont-Sainte-Marie :

Place Général-de-Gaulle – Avenue Jules-Guesde

- Commune de Sainte-Savine :

Avenue du Général-Gallieni – Rue Elisa – Rue Paul-Doumer – Rue Pierre-Brossolette

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id423259/article/2022-11-02/voici-les-mesures-dinterdictions-pour-le-match-estac-auxerre-prevu-le-vendredi-4?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

CINÉMA UTOPIA

LE CINÉMA UTOPIA OUVRIRA LE 1ER DÉCEMBRE PROCHAIN À PONT-SAINTE-MARIE

Utopia annonce son ouverture au public le 1er décembre prochain ainsi qu'un 1er événement de grande ampleur, un réveillon solidaire le 24 décembre.



C'est officiel. Après plus d'un an de travaux, le chantier a débuté en juillet 2021, et un budget total de 2,5 millions d'€, le cinéma écologique du réseau Utopia ouvrira ses portes le 1er décembre prochain.

La concrétisation d'une aventure qui a débuté en 2019 lorsque le cinéma Utopia décide d'implanter le premier cinéma de son réseau dans le Grand Est à Pont-Sainte-Marie, dans l'éco-quartier du Moulinet. L'ouverture est alors annoncée à la fin de l'année 2020. Avec la crise sanitaire, le chantier a pris du retard et le calendrier prévisionnel fixé a été plusieurs fois décalé. Cependant aucune date précise n'avait été avancée, c'est aujourd'hui chose faite dans nos colonnes par la porteuse de projet, Anne Faucon, à la tête de la Scop, société coopérative et participative qui gère cette nouvelle offre culturelle.

EN RODAGE JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE

« Nous ouvrons au public le 1er décembre assez tranquillement avec quelques séances pour roder le cinéma, l'équipe, préparer notre futur programme qui paraîtra une dizaine de jours plus tard. Le 21 décembre nous accélérons le nombre de séances pour prendre notre vitesse de croisière et le 24 décembre sera notre premier réveillon de Noël solidaire », indique-t-elle.

Le cinéma d'une capacité totale de 299 places réparties dans quatre salles (123 places, 80 places, 64 places et 32 places), toutes de plain-pied dans un bâtiment de 900m² de haute qualité environnementale permettra donc de découvrir le concept d'Utopia, garanti sans 3D et sans pop-corn ! Avec des films en version originale, programmés dans des salles sans effets spéciaux, qui fonctionnent sept jours sur sept et proposent plus d'une vingtaine de séances quotidiennes, avec un tarif unique de 7€ et un tarif réduit de 4,50€.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id421615/article/2022-10-27/le-cinema-utopia-ouvrira-le-1er-decembre-prochain-pont-sainte-marie?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26w ord%3Dpont-sainte-marie>

DANS L'AUBE, LE PREMIER CINÉMA ÉCO-CONSTRUIT DE FRANCE VA OUVRIR SES PORTES À L'AUTOMNE

Un cinéma éco-construit et décarboné est en train de voir le jour à Pont-Sainte-Marie, dans l'Aube. Le projet, unique en France, est porté par le réseau de salles indépendantes Utopia, et les premiers films devraient être diffusés cet automne.



L'idée a de quoi faire rêver, et inspirer. Un cinéma d'art et essai comprenant quatre salles, pensé entièrement en utilisant des méthodes d'éco-construction et produisant sa propre énergie grâce à des panneaux photovoltaïques. Ce complexe est en train de sortir de terre, à Pont-Sainte-Marie, dans l'Aube, à quelques kilomètres de Troyes. Il est porté par le collectif de cinémas indépendants Utopia, qui planche dessus depuis maintenant 4 ans, pour une ouverture prévue cet automne.

Le futur cinéma sera construit avec des matériaux issus de circuits courts, notamment du bois, de la terre crue, mais aussi de la paille, qui servira à l'isolation du lieu. Le projet prend racine dans le premier écoquartier de la ville, et devrait être accompagné d'un jardin accessible librement.

UNE PROGRAMMATION EN ACCORD AVEC SES VALEURS

Dans son texte de présentation, le réseau Utopia met en avant la programmation originale du futur cinéma : « Aux blockbusters américains, nous préférons les films de la diversité, la richesse fabuleuse de la petite et moyenne production indépendante ». L'une des salles de l'Utopia de Point-Sainte-Marie sera également réservée à l'éducation à l'image des enfants et adolescents.

Le projet se veut également open-source. Sa construction est en effet documentée par le réseau Utopia, qui annonce être prêt à communiquer sur les moyens mis en place pour réussir à faire sortir son cinéma de terre. Un appel du pied aux futurs porteurs de projets souhaitant faire de même, partout en France ou dans le monde.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id421615/article/2022-10-27/le-cinema-utopia-ouvrira-le-1er-decembre-prochain-pont-sainte-marie?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

CINÉMA UTOPIA

DANS L'AUBE, LA LONGUE MARCHÉ D'UTOPIA POUR UN CINÉMA 100 % ÉCOLOGIQUE

A Pont-Sainte-Marie, le réseau indépendant de salles d'art et essai a construit un établissement entièrement décarboné et à énergie positive.



Murs en bois, isolation en paille, toit recouvert de panneaux photovoltaïques, poêle biomasse, projecteurs lasers à faible consommation, récupérateur d'eau de pluie, espace de compostage et même... toilettes sèches. « Bienvenue dans le premier cinéma 100 % écologique », s'enthousiasme Anne Faucon, porteuse du projet, en faisant visiter le futur écociné qui ouvrira ses portes, courant novembre, à Pont-Sainte-Marie (Aube).

Sourire aux lèvres et accent chantant, cette femme de 56 ans, membre d'Utopia – réseau indépendant de salles d'art et essai fondé en 1976 par sa mère, Anne-Marie Faucon – est intarissable sur l'aventure menée depuis quatre ans pour sortir de terre ce nouvel établissement décarboné et à énergie positive. L'équipement de Pont-Sainte-Marie sera le septième cinéma Utopia en France mais pionnier en matière de sobriété énergétique.

La philosophie de ce projet pourrait se résumer dans le slogan « Small is beautiful ». Avec ses quatre salles (300 places au total), dont une réservée à l'éducation à l'image pour les scolaires, son coin cheminée, son bistro « sans banque à confiserie », ce bâtiment de 850 mètres carrés à l'allure d'une vaste maison en bois revendique d'être « durable » mais aussi « à taille humaine » afin de préserver « la convivialité et le bavardage » avant et après les séances. Son installation à Pont-Sainte-Marie – commune de 5 200 habitants à quatre kilomètres de Troyes surtout connue pour son « village » de magasins d'usine – est le fruit de multiples péripéties politiques, d'heureux hasards et d'une bonne dose d'opiniâtreté.

« UN PROJET STRUCTURANT »

Tout commence en 2018, lorsque Anna Zajac, élue communiste à la ville de Troyes, contacte le réseau Utopia. Regrettant que l'offre cinématographique pour les 170 000 habitants de l'agglomération troyenne se résume à un multiplexe CGR, cette conseillère municipale lance un « collectif de soutien pour l'implantation d'un cinéma d'art et d'essai » et repère une ancienne halle de chemin de fer où il pourrait s'implanter. En vain. La proposition n'est pas retenue par François Baroin. Le maire (LR) de la ville souhaite attribuer le terrain à un projet « à vocation plus économique ».

Mais la presse locale s'est emparée du sujet. À la lecture des articles, Pascal Landréat, maire (divers droite) de Pont-Sainte-Marie depuis 2001, prend contact avec les responsables d'Utopia. Sa commune ne veut pas se transformer en banlieue dortoir, affichant vouloir faire du développement durable "l'une de ses priorités". Pionnière de l'"hippomobilité" (à Pont-Sainte-Marie, la collecte se fait à cheval de trait), elle est aussi la première ville du département de l'Aube à disposer d'un lotissement de maisons exclusivement en bois et développe, depuis quelques années, un deuxième éco-quartier sur l'ancien camp militaire du Moulinet. "Nous avons de la disponibilité foncière. J'ai dit à Utopia tout le bien que je pensais de leur projet culturel et que j'étais prêt à les accueillir à bras ouverts" explique le maire.

La municipalité vote l'accueil de ce futur écocinéma dans l'écoquartier du Moulinet, en face de l'ancienne place d'armes transformée en espace verts. Elle met à disposition le terrain, signe un bail emphytéotique et obtient l'aide de la préfecture pour la construction d'un parking. "Ce sera le cinéma d'art et d'essai du département, j'en suis fier", se réjouit Pascal Landréat. "Ce premier soutien a été déterminant pour déclencher d'autres financements", reconnaît Anne Faucon. Au conseil départemental aussi, le projet a fait l'unanimité. À côté de l'"ogre" CGR avec ses quatorze salles en centre-ville, le Petit Poucet Utopia marque "l'arrivée d'une offre culturelle complémentaire", se félicite Philippe Pichery, Président (divers droite) de l'assemblée auboise. "La dimension environnementale du projet est intéressante, mais la première raison de notre soutien a été la nature de l'activité, précise-t-il. L'arrivée d'un cinéma d'art et d'essai sur le territoire est un projet structurant".

Anne Faucon a bouclé, tant bien que mal, le budget de 2.5 millions d'euros nécessaire à la construction de ce cinéma.

Aux 60 % de fonds privés (emprunts bancaires et campagne de financement participatif) s'ajoutent 300 000 euros du Fonds européen de développement régional, 200 000 euros du conseil départemental et 100 000 euros du Centre national du cinéma et de l'image animée.

ON A FAIT SELON LE BON SENS, AVEC LES TECHNIQUES EXISTANTES. INNOVER A ÉTÉ DE NE PAS INNOVER

Cerise sur le gâteau, le projet a remporté, en 2020, le prix Entreprendre dans la culture, organisé par l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles et le ministère de la culture. "A chaque fois, j'y suis allée au culot, je n'avais rien à perdre. Je m'étonne moi-même !", lâche dans un éclat de rire Anne Faucon. "J'ai appris beaucoup de choses avec ce chantier. Finalement, on a fait selon le bon sens, avec toutes les techniques existantes. Innover a été ne pas innover", résume la maîtresse d'ouvrage. "Mais je m'en suis pris plein la tête aussi", ajoute-t-elle, sans armertume. Ah les toilettes sèches ! Que n'a-t-elle dû batailler pour obtenir le feu vert de l'Agence régionale de santé ! Elle a fini par sourire d'être prise pour la "dame pipi de l'art et de l'essai", mais n'a cessé d'argumenter sur la "denrée précieuse que représente l'eau potable".

LE GOÛT DE LA LIBERTÉ

C'est "la légitimité du projet" qui l'a fait tenir et avancer ces dernières années, assure-t-elle spontanément. Légitimité qui n'a cessé de se renforcer au regard de la crise climatique doublée désormais d'une crise énergétique. "Ce cinéma renforcera la diversité, la visibilité de films. Tous les petits actes pour combattre le laminoir du réchauffement climatique et l'immobilisme sont importants. L'action est un excellent remède à la peur", défend elle. Et puis, avec sa mère, elle a baigné dans l'histoire du réseau Utopia, "construit sous les pis de vaches maigres en refusant la résignation, le conformisme, insiste t-elle. Une liberté chèrement conquise, toujours fragile, mais, quand on y a pris goût, il est impensable de revenir en arrière".

Optimiste, elle refuse d'avoir peur de la baisse de fréquentation qui touche actuellement les cinémas. "Si on reste dans le contact humain, la proximité, on tisse des liens de confiance avec le public, se persuade-t-elle. Aller au cinéma à Utopia, ce n'est pas seulement assister à une séance". La future directrice de l'installation de Pont-Sainte-Marie recrutera cinq salariés et espère réaliser 100 000 entrées par an en programmant sept à huit films différents par semaine.

CES ÉQUIPEMENTS DE QUATRE SALLES EST LE SEPTIÈME DU RÉSEAU INDÉPENDANT D'ART ET ESSAI, FONDÉ EN 1976

Prix des places : de 4.50 euros à 7 euros ou la possibilité d'un carnet de dix places pour 50 euros.

À quelques semaines de l'ouverture, les artisans, essentiellement issus d'entreprises locales, s'activent, coffrent avec du béton de chanvre un mur de hall d'entrée pour renforcer l'isolation, recouvrent les parois des salles de tentures de velours bleu, rouge ou or, fabriquées dans l'Aube. Il n'y aura ni bornes à tickets, ni distributeurs de junk food. Un ancien comptoir de pharmacie en bois récupéré dans une salle des ventes, servira de banque d'accueil. Anne Faucon rêve même d'installer un four à pain et de voir lever la pâte pendant les séances de cinéma.

Source :

https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/10/06/dans-l-aube-la-longue-marche-d-utopia-pour-un-cinema-100-ecologique_6144622_3246.html

GRAND FORMAT : LE CINÉMA UTOPIA SE DOTE DE TISSUS AUBOIS



A Pont-Sainte-Marie, le cinéma Utopia d'Art et Essai achève ses travaux. Parmi les dernières échéances, la mise en place des tentures murales. Des tissus made in Aube puisqu'ils proviennent d'une entreprise de Torvilliers. Sans être sous la lumière des projecteurs, TF création équipe aujourd'hui les deux tiers des salles de cinéma européennes... Reportage Grand Format.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/grand-format-du-04-octobre-2022.html>

GRAINES D'ARTISTES

UNE EXPO INÉDITE POUR LES 30 ANS DE GRAINES D'ARTISTES

Pour célébrer les 30 ans du concours Graines d'artistes, l'Institut mondial d'art de la jeunesse (IMAJ) a mis en place un projet artistique mêlant 30 communes aubois intitulé « Un trésor pour l'Humanité ».



Le projet est lancé ! Lundi 10 octobre, Michel Girost, président-fondateur du Centre Unesco Louis-François et de l'Institut mondial de l'art de la jeunesse (IMAJ) a présenté « Un trésor pour l'Humanité », exposition conçue pour fêter les 30 ans du concours international d'arts plastiques « Graines d'artistes ». Avec l'objectif d'offrir un éveil artistique aux jeunes domiciliés dans les territoires ruraux aubois, ce projet associe 30 communes du département. Chaque commune disposera d'une exposition différente, avec trente tableaux ainsi que de divers outils pédagogiques. Un processus de médiation sera mis en place pour faire bénéficier aux jeunes visiteurs d'explications sur les tableaux et le dispositif : « cette médiation a une vraie dimension pédagogique, soutient Philippe Pichery, président du conseil départemental de l'Aube. Je m'en suis récemment rendu compte grâce à Frédéric Lodéon, qui expliquait chaque morceau joué par l'Orchestre symphonique de l'Aube ».

LES EXPOSITIONS EN LIEN AVEC LES THÉMATIQUES DU CONCOURS

Les 30 expositions seront organisées tout au long de l'année 2023 selon un découpage en six zones géographiques. Il y aura ainsi trois périodes de mise en valeur des expositions : le dispositif débutera dans les zones Rivières et Plaines, continuera dans les zones Lacs et Architectures puis prendra fin dans les territoires des Forêts et Coteaux.

Chacune des 30 communes bénéficiera d'une exposition différente sur une thématique bien précise, en lien avec celles du concours Graines d'artistes. En plus des médiations d'exposition, chaque commune aura droit à deux ateliers d'éveil, qui permettront aux jeunes de rencontrer un artiste et d'échanger avec lui. « Les communes peuvent demander des ateliers supplémentaires si elles le souhaitent, explique Michel Girost. Elles en bénéficieront à prix coûtant, l'objectif n'étant pas de faire des bénéfices mais d'éduquer les enfants à l'art. »

Une journée test aura lieu à Pont-Sainte-Marie le mercredi 9 novembre prochain avec la présentation de l'exposition « Visions du futur ». Une manière pour les trente communes, toutes invitées, de commencer à imaginer la mise en place du dispositif.

UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE EN 2023

Toujours pour l'anniversaire du concours, une exposition verra le jour en novembre 2023 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes, avec plus de 150 tableaux mettant en avant la richesse des cultures.

Six circuits : un découpage en six zones

- Les Rivières : Marigny-le-Châtel, Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Plancy-l'Abbaye, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande
- Les Plaines : Arcis-sur-Aube, Charmont-sous-Barbuise, Chavanges, Piney, Ramerupt
- Les Lacs : Brienne-le-Château, Lusigny-sur-Barse, Soulaines-Dhuys, Vendeuvre-sur-Barse
- Les Architectures : Creney, La Chapelle-Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-les-Vergers
- Les Forêts : Aix-en-Othe, Bouilly, Chaource, Ervy-le-Châtel, Estissac
- Les Coteaux : Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Essoyes, Les Riceys, Mussy-sur-Seine, Saint-Parres-lès-Vaudes.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id418326/article/2022-10-18/une-expo-inedite-pour-les-30-ans-de-graines-dartistes?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D20%26word%3Dpont-sainte-marie>

RENCONTRE AUTEUR

RICHE RENCONTRE AVEC L'AUTRICE AURORE PETIT À LA MÉDIATHÈQUE DE PONT-SAINTE-MARIE

Cette animation se déroulait dans le cadre du Salon du livre.



Dans le cadre du Salon régional du livre pour la jeunesse, la médiathèque de Pont-Sainte-Marie a reçu l'auteure et illustratrice Aurore Petit. À cette occasion, elle a présenté plusieurs de ses ouvrages : Jaune-pop, Vert-pop, Rouge-pop, Rose-pop, Une maman, c'est comme une maison et Une poule sur un mur. En amont, une dizaine d'enfants de l'animation de rue ont préparé sa venue en faisant des recherches sur son parcours et ses motivations. Ils ont lu certains ouvrages mis à disposition par la médiathèque, et ont travaillé sur l'un de ses livres, Cheval de course, en proposant leur propre vision des expressions. Enfin, Aurore Petit s'est prêtée bien volontiers au jeu des questions-réponses. À la fin de la rencontre, les enfants ont participé à un atelier pop-up, en construisant un livre animé.

Prochain rendez-vous à la médiathèque avec l'auteur local Jean Cottey, samedi 22 octobre à 14 h 30.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id419265/article/2022-10-20/riche-rencontre-avec-lautrice-aurore-petit-la-mediathèque-de-pont-sainte-marie?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D109626word%3Dpont-sainte-marie>

RENCONTRE AUTEUR

À LA DÉCOUVERTE DES OUVRAGES DE JEAN COTTEY



La médiathèque a reçu samedi dernier l'auteur local Jean Cottey, bien connu dans la commune du fait de ses vingt années passées à l'école Sarrail comme enseignant. À la retraite, Jean Cottey s'est lancé dans l'écriture en créant des textes et des histoires amusantes dotés de personnages imaginaires. Et en 2021, il décide de reprendre quelques anecdotes de ses fabuleuses histoires pour écrire son premier roman rempli d'humour : Honoré Honoré, le triplé solitaire. S'ensuit en 2022 un nouveau roman Mon petit Maurice chéri. Pour la rédaction de ses deux ouvrages, il s'est inspiré des richesses du terroir aubois au milieu de paysages viticoles, agrémentées de termes champenois inspirés d'une autre époque. Avec beaucoup d'humour, il crée ses personnages avec une pincée d'authenticité. Lors de la rencontre, il présentait ses deux ouvrages et répondait aux lecteurs sur ses projets.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-25,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-10-25,EST,1|8

SEMAINE DU GOÛT

À PONT-SAINTE-MARIE, ILS TESTENT TOUS LES GOÛTS ET SENTEURS

*La crèche Les Coccinelles a pris part à la Semaine du goût.
Pas si facile de touiller pour les petits, qui restent très attirés par le toucher.*



À Pont-Sainte-Marie, dans le but d'éveiller et d'éduquer les jeunes enfants au goût, la crèche les Coccinelles suivait le calendrier de la Semaine du goût, initiée depuis 1990 auprès des bambins, enfants, adolescents. Promouvant la culture des patrimoines culinaires et le bien manger, cet événement permet d'éduquer au mieux les papilles gustatives dès le plus jeune âge. Pour une bonne santé, la diversification de l'alimentation reste primordiale avec le souci d'équilibrer et varier les repas quotidiens.

L'ÉVEIL DU GOÛT, ÉTAPE IMPORTANTE DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

Cette année, sur le thème « les goûts et les senteurs », alors plus attirés par le sucré, les bambins de la crèche ont découvert le salé, l'acidité, l'amertume lors d'ateliers ludiques de saveurs et d'odeurs. Par l'éveil du goût, étape importante dans leur développement, ils se sont familiarisés avec du cru, cuit, mixé, écrasé avec des associations de saveurs.

En complément, les puéricultrices ont animé des activités d'éveil des sens avec des ateliers cuisine, chanson et lecture : dégustation d'eau aromatisée, fabrication de « carrot cake », peindre avec de la peinture comestible à base de fruit, patouiller et goûter la peinture au chocolat, confectionner de sablés aux épices, reconnaître des fruits et des légumes, s'éveiller à l'odorat, la vue et le toucher avec des boîtes sensorielles, malaxer de la pâte à modeler aux épices. Certains de ses ateliers se déroulaient en présence des parents pour un bel échange.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id419262/article/2022-10-20/pont-sainte-marie-ils-testent-tous-les-gouts-et-senteurs?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

LA GRANDE LESSIVE

LES ÉLÈVES EXPRIMENT LEUR CRÉATIVITÉ



À l'occasion de la Grande Lessive, sur la thématique internationale « La couleur de mes rêves », les élèves d'Eurêka ont exprimé leur créativité et leur vision à travers des dessins, peintures, collages et productions écrites.

Ils étaient encadrés des professeurs du collège, M me Desmarecaux en arts plastiques, M. Ebel en Segpa, ainsi que les équipes de l'accueil de loisirs et de la Maison de l'animation et de la culture (MAC). Ce sont pas moins de 300 œuvres exposées et suspendues à l'aide de pinces à linge à la MAC.

Cet événement aux divers objectifs pédagogiques permet de promouvoir les pratiques artistiques, valoriser la création contemporaine ou favoriser le développement du lien social. Ce jeudi, les collégiens du collège Eurêka et les élèves de l'école primaire ont découvert cet énorme travail avec étonnement et fierté devant l'ampleur de l'affichage. À l'issue de cette exposition, dans le but de figer dans le temps ce moment éphémère, les élèves de 6 e Segpa vont rédiger un article sur le site officiel de la Grande Lessive*.

*www.lagrandelessive.fr

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-22,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-10-22,EST,|10

FESTIVAL DE L'ÉCRIT

LE FESTIVAL DE L'ÉCRIT DISTINGUE 31 AUBOIS À PONT-SAINTE-MARIE

L'étape auboise du Festival de l'écrit du Grand Est a primé 31 auteurs ce mardi lors d'une journée qui célébrait l'écrit sous toutes ses formes à la MAC.



Quatre-vingts personnes ont participé ce mardi, à Pont-Sainte-Marie, à l'édition auboise du Festival de l'écrit du Grand Est. Un concept dont c'est la 26^e édition qui propose une approche nouvelle pour faciliter l'accès à la langue et à la culture et lutter contre l'illettrisme des publics francophones ou allophones, empêchés ou fragilisés.

« Ce festival a plusieurs objectifs. Il sert à valoriser l'expression écrite des personnes rencontrant des difficultés dans la maîtrise de la langue, en y associant toutes les compétences des acteurs du champ social, culturel et linguistique pour aborder la personne accueillie dans une approche globale. L'écrit est alors créateur de lien social, véhicule de culture pour donner un sens à l'apprentissage », explique Edris Abdel-Sayed, directeur pédagogique régional de l'association Initiales et coordinateur du Festival de l'écrit.

UN OUVRAGE RÉUNISSANT TOUS LES TEXTES PRIMÉS

Concrètement la journée d'hier s'est déroulée en deux temps. Le matin, quatre ateliers étaient proposés : un atelier d'écriture avec l'auteure rémoise Delphine Guy, un atelier de slam avec le slameur troyen Pascal Delamarre alias No smoking, un atelier de cuisine d'écriture avec Mustapha Mebarki de Metz et un atelier de poésie de papier avec l'art thérapeute Brigitte Émonet.

- Lire aussi : «Moi, je ne mâche pas mes mots, alors arrête de balancer tes salades!»
Des ateliers littéralement pris d'assaut. Les plus jeunes participants ont plébiscité le slam comme Ernst, 23 ans, étudiant à Paris qui sèche les cours pour participer à cet atelier. Le jeune homme « amoureux de la lecture et apprenti écrivain » espère trouver des outils indispensables lors du Festival de l'écrit. Tout comme Jordan, 21 ans, en recherche d'emploi qui est « en train d'écrire un scénario sur une histoire originale et cherche à s'améliorer et à élargir ses connaissances ».

METTRE DES MOTS SUR DES MAUX

À leurs côtés, la benjamine du groupe, Amina, 17 ans, qui se définit comme « passionnée par l'écriture » et répond tout simplement « j'écris » lorsqu'on lui demande ce qu'elle fait dans la vie, est venue accompagnée de son éducatrice de l'IME de Montceaux-lès-Vaudes.

« C'est très intéressant pour les éducateurs d'accompagner les jeunes dans des ateliers slam ou rap, cela leur permet de s'exprimer, de mettre des mots sur des maux », constate la professionnelle. Mettre des mots sur des maux, c'est d'ailleurs ce qui a permis à Amina d'être primée par le Festival de l'écrit pour un texte très personnel évoquant sa relation difficile avec sa mère.

L'après-midi était consacré à la remise des prix du festival. Lancé en janvier dernier auprès de différentes structures aubois, ce concours de plume, arbitré par un jury composé d'auteurs et de professionnels des médiathèques du Grand Est, a mis à l'honneur 31 lauréats aubois dont les productions ont été réunies dans un ouvrage disponible dans toutes les médiathèques du Grand Est.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id420966/article/2022-10-26/le-festival-de-lecrit-distingue-31-aubois-pont-sainte-marie?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%26desc%26word%3Dpont-sainte-marie>

DANSE ET TALONS

ASSOCIATION DANSE & TALONS AIGUILLES

Pour rendre leur éclat aux danses de salon.



Dimanche, l'association Danse & Talons aiguilles organisait son premier thé dansant depuis la crise du Covid. Tenue de soirée et bel entrain de rigueur à l'Atypique, élégante salle locative située dans l'aire commerciale de Pont-Sainte-Marie.

Président de l'association, Romain Casellas se réjouit de ces retrouvailles.

« La salle est belle, le plancher est excellent et l'orchestre montre beaucoup de brio... », explique-t-il, ravi.

Ces retrouvailles, qui se sont déroulées dans les meilleures conditions, ont rassemblé une centaine de participants.

Pour 20 €, les danseurs bénéficiaient de champagne, de mignardises et de l'ambiance naturellement conviviale des danses de salon. Avec, pour étancher les petites soifs, le bar tenu par le champagne Domaine de Nuisement.

Champion d'Europe de valse viennoise, le danseur regrette cependant la grande époque de cette discipline dans les années quatre-vingt-dix.

Les bals de la gendarmerie ou de la police nationale, très courus. Les grands thés dansants dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Troyes. Les concours de danse...

C'était le temps des Audren, couple de Troyens riche de titres et danseurs de grande réputation...

Devant le succès de ce premier thé dansant, Romain Casellas ne désespère pas de relancer les danses de salon et de valser à nouveau sous les ors de l'hôtel de ville de Troyes.

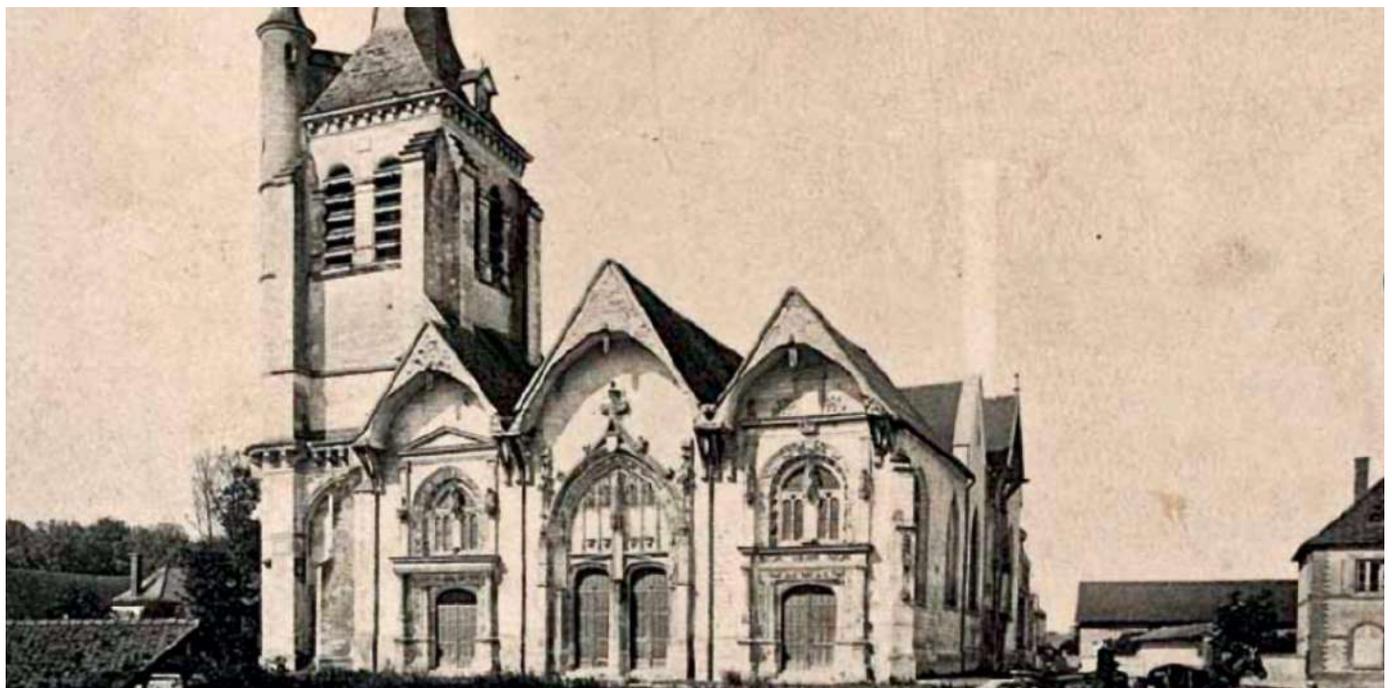
Il l'avoue avant d'enlacer Françoise, sa partenaire, dès les premières notes d'une valse lancée par l'orchestre Paradise et ses quatre musiciens...

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-27,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-10-27,EST,1|10

ÉGLISE DE L'ASSOMPTION

L'ÉGLISE DE L'ASSOMPTION PONT-SAINTE-MARIE



La recherche de la photographie contemporaine qu'il faut réussir à l'identique de celle d'il y a un siècle est un défi passionnant à relever. Et une vraie satisfaction lorsqu'on y parvient. Pour autant, faut-il s'interdire absolument une façon un peu différente de regarder un édifice, un paysage ? Simultanément de style gothique tardif et Renaissance, l'église de l'Assomption, à Pont-Sainte-Marie, fut construite assez rapidement, au cours de la première moitié du XVI e siècle. Bien qu'assez différents, ses trois portails sont une majestueuse dentelle de pierre. Et si la carte postale, avec sa calèche à droite et son cocher altier, fait entrer l'humain dans le décor, la photographie contemporaine fait de même, mais avec le vieux monsieur voûté tirant sa carriole.

Source :

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-30,EST\]CAP_QUOTIDIENS,2022-10-30,EST,1|32](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-30,EST]CAP_QUOTIDIENS,2022-10-30,EST,1|32)

LA VIE EN BRONZE DE SAUL VELAZQUEZ DE CASTRO

Maître fondeur et sculpteur, il travaille le bronze comme personne. L'artiste espagnol Saul Velazquez de Castro expose pour la première fois à la galerie Artes.



Il a été maître fondeur en Belgique pendant dix ans avant de se consacrer uniquement à la sculpture en bronze. Un véritable atout qui lui permet de confectionner ses pièces de A à Z. L'artiste espagnol Saul Velazquez de Castro, installé à Roubaix expose, pour la première fois, à la galerie Artes. « Le travail de Saul m'a bien plu. On sent l'influence de Rodin et de Claudel mais avec un traitement contemporain et une patte personnelle », glisse le galeriste et artiste Jean-François Lemaire.

En résumé, l'homme ne manque pas de talent. Diplômé des Arts et métiers en Espagne, il a pu découvrir toutes les techniques autour de la sculpture. « J'ai toujours eu envie de faire les choses par moi-même. » Son truc, c'est le bronze. « La matière m'attire. Ce que j'aime, c'est qu'il y a beaucoup d'étapes. Il peut se passer quelque chose à tout moment. La pièce prend de la vie. La réflexion n'est pas la même. »

Et c'est bien ça qui lui plaît. « Être seul avec la matière. Chez moi, le travail préparatoire est très rare. » Même s'il esquisse quelques dessins au préalable, il travaille directement la terre, avec un sujet de prédilection : les corps. « Il utilise des techniques de travail différentes. Certaines sculptures frôlent l'abstraction », précise Jean-François Lemaire. Au cerveau de compléter ce qu'il manque. « C'est au spectateur de rentrer dans ses propres créations », note Saul Velazquez de Castro. Ses patines sont très personnelles. « Je les travaille comme une aquarelle pour souligner quelque chose et renforcer l'intention de l'œuvre. »

À SAVOIR

EXPOSITION DE SCULPTURES EN BRONZE

, aquarelles et dessins de Saul Velazquez de Castro jusqu'au 26 novembre à la galerie Artes, 3, rue Pasteur à Pont-Sainte-Marie.

HORAIRES

: ouvert du jeudi au samedi de 15 h à 19 h et tous les jours sur simple appel au 06 77 20 45 34.

ENTRÉE LIBRE.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-10-25,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-10-25,EST,1|53

SÉRIE PONT-SAINTE-MARIE

PÔLE CHEVAL DE PONT-SAINTE-MARIE : UNE COQUILLE VIDE À 2 MILLIONS D'EUROS

Enquête. Lancé en 2012 par le maire de Pont-Sainte-Marie, Pascal Landréat, le projet de pôle « énergie cheval » à la ferme du Moulinet est plus qu'au point mort. Le dossier a pourtant bénéficié de 2 millions d'euros financés par les contribuables aubois pour rénover des bâtiments aujourd'hui pour la plupart inutilisés. L'édile appelle à être patient. Dix ans après le début du projet.



Le pôle « énergie cheval » de Pont-Sainte-Marie est aujourd'hui une coquille vide qui a coûté 2 millions d'euros aux contribuables aubois. Un constat qui interpelle alors que le projet a été lancé il y a déjà dix ans par Pascal Landréat, le maire de Pont-Sainte-Marie.

Qu'est-ce que le pôle cheval ? En 2012, le maire maripontain opère la transformation des deux hectares de la friche agricole de la ferme du Moulinet, au bout de la rue Jaffiol, en un site dédié au cheval.

LE PÔLE DEVAIT VOIR LE JOUR EN 2015. PUIS EN 2017. PUIS EN 2020.

Objectif, accueillir un pôle de métiers liés à l'activité hippomobile, notamment la collecte des déchets (sacs jaunes) de la commune réalisée depuis 2009 mais pas seulement. Il est également prévu une école de cochers avec stagiaires logés sur place, des stalles de 1 000 m² pouvant accueillir une centaine d'équidés, une pépinière pour les créateurs d'entreprises hippomobiles, etc. À terme, la Ville de Pont-Sainte-Marie souhaite faire du site une vitrine régionale touristique autour du cheval.

L'idée est plutôt séduisante sur le papier. Pascal Landréat annonce que le pôle doit voir le jour en 2015. Puis en 2017. Puis en 2020. Bien que retardé, le projet fait encore partie des engagements du candidat Landréat lors des élections municipales de mars 2020. Le dossier semble prendre une autre tournure à la fin de cette même année. C'est à cette période que, selon nos informations, le maire annonce, en petit comité, la fin du projet. Ce que le maire nie (lire par ailleurs).

Reste qu'à partir de cette date, le pôle cheval semble ne plus être une priorité. Pascal Landréat n'en fait aucunement mention dans ses vœux en vidéo à la population en janvier 2021. Le sujet n'est plus abordé au conseil municipal. Il n'y en a pas trace sur le site Internet de la Ville, ni sur les réseaux sociaux. Rien non plus lors des vœux formulés en vidéo en janvier 2022. Pas plus que dans une autre vidéo publiée le 20 septembre sur la page Facebook de la Ville où Pascal Landréat présente les atouts de Pont-Sainte-Marie.

PROJET FINANCÉ PAR TOUS LES CONTRIBUABLES AUBOIS

L'élu local n'a pas toujours été aussi discret. Depuis dix ans, il s'est régulièrement mis en avant comme le grand défenseur du cheval en ville. Son projet a maintes fois été relayé par la presse locale (notre journal y a consacré de nombreux articles).

Pour le lancer, Pascal Landréat a sérieusement engagé les finances de la Ville. Pont-Sainte-Marie a racheté (450 000 €) en 2012 l'ancien centre d'insémination qui jouxte le parc Lebocey. Elle a ensuite fait appel à un cabinet privé pour élaborer le dossier sur lequel ont planché des groupes de travail.

Dans un second temps, la Ville a engagé des travaux de réhabilitation (près de 750 000 €). L'ancienne ferme a été réhabilitée. Tout comme le pigeonnier et deux autres bâtiments voisins sur le site.

DES ÉLUS DE L'AGGLO PERPLEXES

Pascal Landréat n'a pas seulement mobilisé les fonds communaux. Tous les contribuables aubois ont payé puisque l'Europe, l'État, la Région, le Département et surtout Troyes Champagne Métropole (TCM) ont mis la main à la poche.

En décembre 2018, le conseil communautaire de l'agglomération troyenne a attribué « un fonds de concours pour la première phase de la création d'un espace énergie cheval » selon le rapport.

Précision importante puisqu'elle montre bien que TCM a voté cette subvention pour rénover les bâtiments du site dans le but d'y créer le pôle cheval. Et pas simplement pour protéger le patrimoine local. 421 000 € avaient été versés par les élus de l'agglomération, à l'initiative du vice-président de la communauté d'agglomération... Pascal Landréat.

Un vote qui n'avait pas fait l'unanimité. À l'époque, plusieurs élus avaient exprimé leurs inquiétudes sur la viabilité du pôle : « Ce projet me laisse perplexe comme d'autres de mes collègues maires, avait publiquement souligné Marc Girard, maire de Jeugny. Ma position est motivée par le manque de visibilité à court et moyen termes. J'aurais du mal à justifier auprès de mes administrés un accord sans réserve pour ce projet qui est de prime abord séduisant puisqu'il a des visées louables (...) mais honnêtement, toutes ces argumentations ne suffisent pas à évaluer les plus-values attendues, à estimer les recettes et les compensations, à mettre en face des dépenses d'investissement engagées. (...) Protéger les immeubles participe au bon sens. Les rénover dans la perspective de leur donner une destination finale semble déjà moins urgent quand les contours n'en sont pas affirmés. Quel sera notre engagement quant à la deuxième tranche ? Serons-nous sûrs à ce moment du caractère d'excellence que nous attribuons à ce projet ? (...) Deux millions d'euros, cela représente un coût non négligeable pour la collectivité. »

SEULEMENT QUELQUES CHEVAUX

Au total, 15 conseillers s'étaient abstenus et 3 avaient voté contre le rapport sur 89 votants. Inhabituel pour cette assemblée qui valide généralement les rapports comme un seul homme.

En réponse, Pascal Landréat avait expliqué que le dossier avait été « étudié et réétudié ». Il avait même évoqué un prévisionnel de chiffre d'affaires allant de 270 000 à 420 000 euros en trois ans, avec à terme un excédent de 47 000 euros.

Qu'en est-il aujourd'hui ? La coquille est bel et bien vide. Seuls quelques chevaux sont installés dans les larges stalles (photo principale). Certains sont « en retraite ». D'autres participent à la collecte des sacs jaunes. Le prestataire chargé du service utilise le site maripontain comme un point relais pour acheminer les chevaux dans les communes de l'agglomération qui ont choisi ce mode de ramassage.

Les chevaux sont véritablement basés aux Loges-Margueron à 30 kilomètres de Pont-Sainte-Marie. Ils font d'ailleurs régulièrement le voyage en camion jusqu'à Troyes, ce qui égratigne un peu l'image écolo du service qui reste toutefois largement moins polluant qu'une collecte véhiculée. « Les camions arrivent chaque matin à 4 h 30 pour déposer les chevaux. D'ailleurs, ça me réveille », confirme une voisine du site.

BÂTIMENTS VIDES

L'ancienne ferme du Moulinet abrite, elle, des logements loués par la Ville. Les trois autres bâtiments anciens qui ont été rénovés grâce à l'argent public (voir photo ci-dessous), dont le pigeonier, sont tous vides.

L'édifice neuf, construit juste en face, est lui utilisé, depuis juin 2021, par les services techniques administratifs de la Ville. Il était à l'origine conçu pour accueillir des salles de cours pour les stagiaires. Les maires de Troyes Champagne Métropole ont donc financé un bâtiment communal où travaillent aujourd'hui quelques agents de Pont-Sainte-Marie. Ils n'ont pourtant jamais voté pour ça mais pour un projet attractif pour l'intercommunalité.

Selon nos informations, la Ville de Pont-Sainte-Marie a même dû réaliser de nouveaux travaux pour adapter ces locaux neufs à l'arrivée des agents techniques et administratifs à l'été 2021.

Autant d'éléments qui pourraient interpeller les Maripontains et les élus de TCM sur la gestion de ce dossier. Autant que la discrétion du maire ces deux dernières années.

Pourquoi le projet de pôle cheval a-t-il été annulé ?

Le dossier n'est pas du tout annulé. Il y a deux phases prévues. Nous avons fini la première phase. Elle a été réalisée, financée y compris par la Ville pour réhabiliter la friche agricole. Ce qui nous permet d'accueillir des chevaux, notamment ceux qui travaillent sur l'agglomération pour la collecte hippomobile. Nous avons un gardien sur site. Nous prenons le temps d'absorber les investissements que nous venons de faire sur la première phase avant de s'engager sur la deuxième. Parce que vu ce qui nous tombe sur les épaules avec ces problèmes énergétiques, nous sommes obligés de revoir tous nos investissements. Nous réfléchissons à des actions pour générer des économies d'énergie. La situation économique fait aussi que, pour les entreprises, ce n'est pas évident non plus.

Vous avez installé les services techniques dans les locaux prévus pour la formation des cochers...

Non, il y a une salle de formation qui existe entre la maison de gardien et là où nous avons mis les services techniques. Elle a déjà été utilisée. Nous avons tous les autres bâtiments en face qui sont disponibles. Ils sont hors d'eau, hors d'air et ils peuvent accueillir les services qui sont prévus pour le pôle cheval.

Aujourd'hui, ces bâtiments sont inutilisés...

Oui, nous avons fait la première phase qui consistait à rendre les bâtiments hors d'eau et hors d'air.

Mais cette première phase appelle une deuxième qui est celle du pôle cheval, et pour l'instant, il n'y a rien...

Le pôle cheval sera finalisé quand nous aurons fait la deuxième phase.

Selon nos informations, vous avez annoncé en interne l'annulation du projet en interne...

C'est bien si vous avez des informations, mais là, vous avez le maire au téléphone (l'entretien a eu lieu jeudi dernier, NDLR), pas le quidam. S'il y a des gens mieux informés que le maire...

Pourquoi ne parlez-vous plus de ce projet publiquement depuis quelque temps maintenant ?

Si vous veniez à nos différentes réunions, vous verriez que j'en parle très régulièrement. Au repas champêtre, j'en ai parlé. Nous avons fait le week-end dernier l'opération des jardins de l'Ozeraie, j'en ai parlé. (*)

Pour dire quoi ?

Dire que cela faisait partie de notre politique liée à l'environnement et à la préservation du patrimoine. Chaque occasion où je peux en parler, j'en parle. Mes élus et mon équipe sont très informés.

Vous n'en parlez ni dans vos vœux au 1er janvier 2022, ni dans une vidéo récente qui présente la Ville...

Cette vidéo a duré quinze minutes. Seules trois minutes ont été ressorties.

Les quelques chevaux présents sur le site participent-ils à la collecte hippomobile ?

Pour la collecte hippomobile, plusieurs chevaux tournent parce qu'ils travaillent un certain nombre de jours dans la semaine. Il y a 14 ou 15 communes à collecter. La collecte se fait tous les jours mais les chevaux ne travaillent pas tous les jours. Au bout de deux ou trois jours, ils repartent vers les Loges-Margueron.

En 2018, vous avez présenté à Troyes Champagne Métropole un prévisionnel de chiffre d'affaires pour le projet et sollicité des subventions dans le but de mettre en place ce pôle cheval. Aujourd'hui, il n'y a rien...

La première phase représente un certain montant mis sur la table par la Ville et les partenaires. La première phase était pour mettre hors d'eau-hors d'air le patrimoine.

Mais le montant a été validé par TCM dans le but de réaliser un pôle cheval...

Quand vous avez plusieurs phases, cela veut bien dire ce que cela veut dire. Là, nous sommes sur la phase 1. Il faut le temps d'absorber les montants importants investis par notre ville. Quand on pourra passer à la phase 2, on le fera. Pour cela, il faut que les entreprises soient prêtes à répondre à l'appel d'offres. Aujourd'hui, nous ne sommes pas dans un contexte économique favorable à créer. On est plutôt en train de sauver les meubles autour de nous.

Vous avez lancé cet appel d'offres ?

Non, je ne vais pas le lancer en ce moment, où je sais que je ne vais avoir personne. Aujourd'hui, ce n'est pas la priorité des entreprises. Pour le moment, nous ne sommes pas passés à la phase 2.

Ce projet, lancé il y a dix ans, n'est donc pas près de voir le jour...

L'écoquartier sera finalisé d'ici à deux, trois ans. Nous avons acheté les terrains en 2001. Il a fallu 20 ans pour aboutir. Quand on est élu, on prend son mal en patience, on relativise par rapport à la durée.

(*) Nous avons interrogé plusieurs personnes présentes lors de ces deux manifestations. Aucune n'a entendu le maire évoquer le projet de pôle cheval. La correspondante de notre journal était présente aux jardins de l'Ozeraie. Elle indique que le maire n'a pas parlé du pôle cheval. Son article n'en fait d'ailleurs pas mention.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id413483/article/2022-10-03/pole-cheval-de-pont-sainte-marie-une-coquille-vide-2-millions-deuros?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIasty%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D40%26word%3Dpont-sainte-marie>

SÉRIE PONT-SAINTE-MARIE

PONT-SAINTE-MARIE : LE CAS PARTICULIER DE LA MAISON GERMAINE ACHETÉE PAR LE MAIRE

Le maire de Pont-Sainte-Marie, Pascal Landréat, a acheté à titre personnel une maison toute proche du groupe scolaire que la municipalité souhaitait acquérir il y a quelques années. Il s'explique.



Pascal Landréat n'est pas seulement maire de Pont-Sainte-Marie. C'est aussi un marchand de biens à l'affût des bonnes opérations immobilières. Y compris au sein de sa commune.

C'est le cas de son acquisition effectuée au premier semestre au 27 avenue Jules-Guesde, l'axe qui relie le carrefour du Bistrot-du-Pont à McArthurGlen. Ce bien est une ancienne habitation qui fait partie d'un ensemble plus large baptisé « Maison Germaine ». Pascal Landréat n'a toutefois pas acheté toute la propriété, mais uniquement la maison numérotée au 27 de l'avenue.

EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

En quoi cela pose-t-il question ? Le bien acquis par le maire est situé à un endroit stratégique, entre le groupe scolaire Sarrail et l'avenue (voir plan ci-dessous). Tellement stratégique qu'il y a quelques années, la Ville souhaitait acheter la Maison Germaine qui présentait l'avantage d'être accolée aux écoles et proches de bâtiments appartenant déjà à la mairie (comme les locaux de Radio Latitude par exemple).

L'objectif était alors de récupérer du foncier dans le cadre de sa réflexion autour d'un projet complet de réhabilitation du groupe scolaire voisin élaboré en 2016. Projet finalement abandonné en 2018. La mairie voulait notamment créer sur cette zone (précisément en lieu et place de la Maison Michel voisine) un gymnase pour les élèves et les associations communales. Un projet de gymnase qui a, lui aussi, été abandonné en 2018.

Pascal Landréat a acheté ce bien via sa société LMP Immobilier qui a pour objet « l'acquisition, la vente, la promotion, la rénovation et la construction de tous biens immobiliers, l'activité de lotisseur et de promotion immobilière, la location ou sous location en nu ou en meublé et généralement l'activité de marchand de biens ». Le maire a-t-il profité de sa position pour réaliser cette vente ? « La maison a été mise en vente tout naturellement. Je me suis positionné. Je n'étais pas seul à avoir répondu. »

PANCARTE SUR LE PORTAIL

Pourquoi a-t-il acheté ce bien pour son compte privé alors qu'il présentait, il y a quelques années seulement, un intérêt général pour la commune ? « La Ville s'était posée la question de préempter l'ensemble de la propriété Germaine sauf que les héritiers de cette propriété ne voulaient pas vendre le site complet. Aujourd'hui, le fils de l'ancien propriétaire veut y faire une activité commerciale. Il ne vend que la vieille maison de ses parents et grands-parents (que le maire a achetée, NDLR) et non les 4/5es du site qui avaient l'avantage de longer le groupe scolaire. La Ville ne va pas aujourd'hui acheter une maison qui donne sur la rue et pas sur les groupes scolaires. Moi, j'ai acheté 600 m². Le terrain doit faire 4 000 ou 5 000 m². »

Une explication qui s'entend. Dans ce cas, pourquoi ne pas expliquer, a minima au conseil municipal, l'objet de cette transaction pour lever toute ambiguïté ? Sans parler des Maripontains qui se souvenaient de la volonté de préemption de la commune et qui ont appris la vente de cette maison par la présence d'une pancarte de l'agence immobilière (notre photo) posée en juin dernier sur le portail. « Je fais des opérations ailleurs et je n'informe pas le conseil municipal. Mais ne vous inquiétez pas, les élus sont bien au courant », répond Pascal Landréat qui a, selon nos informations, signé en tant que maire des documents municipaux nécessaires à la vente de ce bien acheté pour son compte personnel.

Interrogé sur ce fait, il répond : « Cela ne vous regarde pas. Vous avez des questions intéressantes ou on va faire les poubelles jusqu'à la fin de l'entretien ? »

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id413825/article/2022-10-04/pont-sainte-marie-le-cas-particulier-de-la-maison-germaine-rachete-par-le-maire>

SÉRIE PONT-SAINTE-MARIE

À PONT-SAINTE-MARIE, LA RÉNOVATION COMPLÈTE DES ÉCOLES SE FAIT DÉSIÉRER

En 2016, Pascal Landréat avait engagé des fonds pour la restructuration complète du vieillissant pôle scolaire avant d'abandonner le projet, trop cher. La Ville a finalement fait le choix de rénover par phases les écoles. Des travaux ont été réalisés mais le processus reste lent et coûteux.



« Le pôle scolaire va subir un lifting complet ces dix prochaines années. » C'était le titre de l'article publié dans nos colonnes en avril 2016.

Le papier donnait la part belle au maire qui effectuait un constat clair : « Sur le pôle scolaire Sarrail, on a une dizaine de bâtiments qui ont été construits les uns après les autres en fonction des besoins. Mais on se rend compte que les choses ne sont plus adaptées. Le mélange des maternelles et des élémentaires est problématique. Tout cela demande à être mieux organisé », indique Pascal Landréat.

« Le pôle scolaire va subir un lifting complet ces dix prochaines années. » C'était le titre de l'article publié dans nos colonnes en avril 2016.

Le papier donnait la part belle au maire qui effectuait un constat clair : « Sur le pôle scolaire Sarrail, on a une dizaine de bâtiments qui ont été construits les uns après les autres en fonction des besoins. Mais on se rend compte que les choses ne sont plus adaptées. Le mélange des maternelles et des élémentaires est problématique. Tout cela demande à être mieux organisé », indique Pascal Landréat.

« 2017 sera l'année des marchés et des demandes de subventions »

À l'époque, le maire explique : « 2017 sera l'année des marchés et des demandes de subventions ». Les travaux doivent débuter en 2018 et s'échelonner sur six ans. Pascal Landréat prévoit le désamiantage et la démolition de bâtiments, la restructuration d'autres édifices vieillissants, la création d'un gymnase donnant sur l'avenue Jules-Guesde (lire notre édition de mardi). La municipalité fait même plancher les élèves et les enfants du conseil municipal jeunes. Ils réalisent des maquettes qui illustrent leurs souhaits. « C'est la première pierre de notre réflexion » assure dans nos colonnes Pascal Landréat.

Leur travail ne sera jamais repris. En 2018, le projet de réhabilitation évalué à 10 millions d'euros est abandonné, sans grande publicité. La raison ? « Trop cher et trop complexe » indiquait le maire en juillet 2020 à notre journal. De l'argent public a pourtant bien été dépensé, notamment en études ou concours de maîtrise d'œuvre (90 000 €). La mairie avait également fait appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) afin « d'optimiser le projet de réhabilitation du groupe scolaire Jaurès-Sarrail tant au niveau financier qu'au niveau technique ».

Plutôt qu'un projet de réhabilitation globale, la mairie a privilégié « des travaux par phases ». Depuis quelques années, elle investit pour rafraîchir et rénover les bâtiments comme le rappelle le maire (lire ci-contre).

TOILETTES NEUVES

Les sanitaires ont par exemple été rénovés pour 271 000 €. En 2019, des travaux ont aussi été réalisés dans le bureau du directeur, de la salle des professeurs, sur le chauffage, la ventilation... Trois chaudières des groupes élémentaires et maternelles ont été remplacées, les salles de classe ont été réaménagées suite au dédoublement des CP tandis que des équipements numériques ont été installés. Suffisant au regard des besoins du groupe scolaire qui accueille près de 500 élèves ?

En 2020, l'adjointe aux affaires scolaires avait interpellé le maire en conseil municipal après des critiques d'enseignants et parents d'élèves suite à la baisse des crédits alloués à l'école : « Monsieur le maire, n'attendons plus.

Dans quelques semaines, nous allons déjà poser les jalons du budget 2021. Cela prend du temps. Cela nécessite une anticipation. Notre taux d'endettement est plus bas que les communes de la même strate, notre capacité d'emprunt est réelle. Tout parle pour un engagement fort et massif pour l'école dès maintenant. N'attendons pas. Nous devons contracter un emprunt dès 2021 en faveur de notre école. Les enfants et leurs parents l'attendent. »

Que s'est-il passé depuis ? En décembre 2021, la Ville, « après concertation avec la communauté enseignante », a sollicité l'État et le Département pour des travaux de réhabilitation pour un montant de 340 000 € HT.

Suffisant ? Le 2 juin 2022, le conseil municipal a voté une nouvelle délibération marquant sa volonté de « réorganiser le site » et « réhabiliter l'ensemble des bâtiments ».

DE NOUVELLES ÉTUDES À 118 000€

Extrait du rapport : « Les bâtiments sont devenus vieillissants et il est nécessaire de procéder régulièrement à des améliorations, des rénovations et des travaux de rafraîchissement. Aujourd'hui, la Ville doit avoir une stratégie globale sur l'ensemble de ce patrimoine, voire sur une réorganisation du site, afin d'offrir un espace d'éducation et de qualité et un cadre de travail agréable pour répondre aux besoins des élèves pour les 40 ans à venir. »

Pour cela, les élus présents ce jour-là (sur 28 conseillers municipaux en exercice, 13 ont voté le rapport. 15 étaient absents dont seulement 4 excusés) ont validé le déblocage de fonds publics pour réaliser de nouvelles études : « Il est indispensable de réaliser une étude de faisabilité et un audit énergétique pour la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments composant le groupe scolaire. Ainsi, la mairie pourra créer un plan pluriannuel d'investissement et prioriser les travaux futurs à réaliser avec le souci de favoriser la rénovation thermique des bâtiments publics et les travaux d'amélioration de la performance énergétique. » Et de conclure : « Le coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de l'étude de faisabilité et de l'audit énergétique s'élève à près de 118 533 € HT. »

La délibération de 2022 sur le chantier de l'école fait penser à celle de 2016. Le dossier de réhabilitation des écoles est-il un éternel recommencement ?

Ce sont deux situations complètement différentes. La première, c'était un appel à candidatures pour avoir la vision d'un architecte pour voir ce qui était possible de réaliser, en matière de construction, de réhabilitation, de démolition sur l'ensemble du site.

Aujourd'hui, nous sommes sur des études thermiques qui vont dire quel est l'état de chaque bâtiment, les travaux préconisés pour atteindre un objectif d'économie d'énergie sur ces bâtiments qui sont des passoires énergétiques.

Ce n'était pas déjà le cas à l'époque ?

C'était plus un projet de réorganisation de l'ensemble du site mais compte tenu du coût que cela pouvait engendrer, 10 millions d'euros, nous avons décidé de ne pas prendre cette direction mais de prendre bâtiment par bâtiment, sans changer la structuration du groupe scolaire. Dans le contexte actuel, nous allons être encouragés sur ce chemin.

Combien vous avait coûté le projet abandonné en 2016 ?

Je ne m'en souviens pas. Parfois on fait des études et ça n'aboutit pas. On s'aperçoit que cela ne va pas dans la bonne direction. Il vaut mieux s'arrêter au stade des études. Des travaux avaient été faits avec les groupes travail. Nous allons ressortir ces éléments, notamment sur l'aspect végétalisation, îlots de fraîcheur. Nous allons reprendre ces idées. Des parents d'élèves trouvent le temps long et se demandent si les écoles sont une priorité pour la municipalité.

Les parents d'élèves, cela m'étonnerait parce que nous sommes très présents au conseil d'école et ils apprécient les travaux réalisés. Depuis trois ans, nous avons fait plusieurs centaines de milliers d'euros de travaux, notamment pour refaire des classes à neuf, racheter du matériel informatique et des équipements. Nous allons avoir refait tous les sanitaires. Les relations avec les parents sont très bonnes.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id414063/article/2022-10-04/pont-sainte-marie-la-renovation-complete-des-ecoles-se-fait-desirer>

SÉRIE PONT-SAINTE-MARIE

PONT-SAINTE-MARIE: QUESTIONS AUTOUR DE LA VENTE DE TERRAINS DU MOULINET

Deux ventes de terrains municipaux de l'écoquartier du Moulinet posent question en raison des liens entre les différentes parties prenantes des transactions, dont le maire. Elles répondent à ces interrogations.



Pascal Landréat a plusieurs casquettes. Maire de Pont-Sainte-Marie depuis 2001, réélu par les Maripontains en 2008, 2014 et 2020, il est également chef d'entreprise. L'élus est notamment un des dirigeants de la société Distrame auprès de qui sa commune a acheté les capteurs de CO2 installés dans les écoles fin 2021 (lire ci-contre).

Il est aussi marchand de biens. En janvier 2018, il a créé sa société, LMP Immobilier, en s'associant à M., son frère, ainsi qu'à MD Finances. Une société détenue par Michel Dufau, homme d'affaires aubois respecté pour ses investissements dans l'économie locale depuis des dizaines d'années. La SARL est spécialisée dans le rachat de biens pour réaliser des opérations immobilières. C'est notamment avec cette entreprise que le maire a acquis la « maison Germaine » (lire notre édition de mardi).

DEUX VENTES EN 2018 ET 2021

En septembre 2018, quelques mois après la création de LMP Immobilier, le conseil municipal de Pont-Sainte-Marie se réunit pour voter une vente de parcelle de l'écoquartier du Moulinet. Les élus valident la vente d'une surface de 6 321 m², en cours de viabilisation, à Cephass Immobilier et Sun Immobilier. Le prix est de 284 445 euros, soit 45€ du m², conformément à l'avis des Domaines. Le programme a été vendu dans sa totalité en 2019 selon le site web de Cephass Immobilier.

En juillet 2021, nouvelle vente de terrains prometteurs au sein de cet ancien camp militaire bien réaménagé par la Ville. Cette fois plus importante. Les élus cèdent une parcelle de 18 000 m² pour 800 000 €, soit 40 euros le m² (prix conforme à l'évaluation de France Domaine selon le rapport du conseil). L'acheteur est à nouveau la société Cephass Immobilier-Sun Immo.

VENTE À UN MILLION D'EUROS

Ces deux ventes dont le prix cumulé dépasse le million d'euros posent questions. Comme l'indique le propre site Internet de Cephass Immobilier, la société a été créée en 2004 sous l'impulsion de Michel Dufau. Celui-là même qui est associé de Pascal Landréat dans LMP Immobilier.

Interrogé sur cette relation d'affaires, Pascal Landréat exclut tout conflit d'intérêts : « Je n'ai pas vendu les terrains à ce Dufau-là. Renseignez-vous », indique le maire. Il a raison. Pascal Landréat les a vendus au fils de Michel Dufau, comme le confirme ce dernier : « Cephass, c'est mon fils. C'est lui qui est nue-propriétaire, explique l'entrepreneur, joint hier par téléphone. Je suis au capital mais je suis simplement usufruitier. Je n'ai absolument pas la main pour décider en tant qu'usufruitier. » En effet, l'usufruitier ne peut pas disposer de la société, c'est-à-dire la vendre ou la détruire, droit qui appartient au nue-propriétaire, mais il peut en percevoir les fruits, c'est-à-dire les revenus. « Je ne peux prendre aucune décision, je peux juste toucher des dividendes », explique Michel Dufau qui poursuit : « Je connais un peu Monsieur Landréat. Ce n'est pas un ami, c'est une relation. Nous sommes associés. C'est quelqu'un de bien et droit. Je vis à Pont-Sainte-Marie et la commune se porte très bien. On crée des polémiques pour rien », insiste celui qui était, via sa société MD Finances, au capital de Cephass (de façon minoritaire) lors de la vente en 2018, avant de vendre ses parts en juin 2021. Un mois avant la vente du deuxième terrain en juillet 2021.

TROIS SOCIÉTÉS, UN MÊME SIÈGE SOCIAL

Un autre élément met en lumière les liens entre la société de Pascal Landréat, LMP Immobilier et les sociétés Cephass Immobilier et MD Finances. Entre 2018 et 2021, elles partageaient le même siège social. À savoir rue Narcisse-Hautelin.

À l'endroit où Cephass Immobilier compte ses bureaux. À l'endroit où la Ville de Pont-Sainte-Marie louait des locaux à Cephass Immobilier pour l'accueil de ses services techniques et administratifs avant de les transférer dans l'ancienne ferme du Moulinet en juin 2021 (lire notre édition de lundi). « Ce n'est pas parce que vous avez un siège social au même endroit, pas parce que vous êtes à la même adresse que vous avez un lien. Cela n'a rien à voir. D'ailleurs, le siège social a changé puisqu'il (Pascal Landréat) a mis ses bureaux chez lui », tempère Michel Dufau. C'est juste. Le siège social de LMP Immobilier a bien été transféré à l'adresse de Pascal Landréat en février 2021.

CHARTRE DE L'ÉLU

Il n'est pas question ici de remettre en cause la validité de la procédure de vente des terrains, pas plus que l'honnêteté des parties prenantes. Ni de dire que Cephass serait le seul acheteur de parcelle de l'écoquartier puisque d'autres entreprises locales ont acquis des terrains ces dernières années. Simplement de souligner que ces liens d'affaires existent. Que Pascal Landréat ne les a jamais mentionnés devant le conseil municipal. Qu'il a bien voté en faveur de la vente des terrains et qu'il ne s'est jamais déporté pour éviter toute ambiguïté.

Pour rappel, Pascal Landréat est soumis, comme tous les élus locaux, à une « charte de l'élu local » qui comporte plusieurs points comme celui-ci : « Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier ». Ou encore celui-ci : « L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote ».

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id414504/article/2022-10-06/pont-sainte-marie-questions-autour-de-la-vente-de-terrains-du-moulinet?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D30%26word%3Dpont-sainte-marie>

SÉRIE PONT-SAINTE-MARIE

PONT-SAINTE-MARIE : LE RÔLE AMBIGU DE «MADAME LE MAIRE»

Sandrine Tournois, la femme du maire Pascal Landréat, occupe la fonction de directrice générale adjointe, ce qui soulève plusieurs interrogations vis-à-vis de la loi. Le site Web de la Ville la présente également comme membre du cabinet du maire. Fonction illégale pour l'épouse d'un édile depuis 2017.



Pont-Sainte-Marie est une ville gérée par un couple. Pascal Landréat est le maire. Sandrine Tournois, son épouse est, depuis 2017, directrice générale adjointe des services (DGA). Ce qui pose un certain nombre de questions.

PAS DE DGA SOUS 10 000 HABITANTS

Selon le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube (CDG10), une ville située entre 2 000 et 10 000 habitants (Pont-Sainte-Marie compte 5 000 habitants) n'a pas le droit de disposer d'un DGA mais uniquement d'un directeur général des services (DGS).

Pour disposer d'un directeur adjoint, la ville doit compter plus de 10 000 habitants : « Le directeur général des services des communes de 2 000 habitants et plus est chargé, sous l'autorité du maire, de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, il peut être créé un ou plusieurs emplois de directeur général adjoint des services chargé de seconder et de suppléer, le cas échéant, le directeur général des services dans ses diverses fonctions (article L.333-2 du Code de la fonction publique) ». Pont-Sainte-Marie compte même un deuxième directeur adjoint, vieille connaissance de l'édile.

Autre élément. De l'aveu du maire, Sandrine Tournois n'est pas une fonctionnaire de catégorie A.

Qui dirige les services de la mairie ?

J'ai deux DGA (directeur général adjoint) qui dirigent les services municipaux, comme toute collectivité qui a un DGS (directeur général des services), un DGA, un directeur de pôle. J'ai une dizaine de directeurs de pôle.

Vos DGA sont Sandrine Tournois et Monsieur L.C. ?

Oui et j'ai dix directeurs de pôle.

Est-ce qu'une ville comme Pont-Sainte-Marie, de moins de 10 000 habitants, a le droit d'avoir deux DGA ?

Je pourrais même avoir une DGS mais qui est en disponibilité depuis quelques années.

Depuis quand n'y a-t-il plus de directrice générale des services ?

Elle est en disponibilité (elle travaille ailleurs, NDLR) depuis trois ans. J'avais une DGS et une DGA. Nous avons fait le choix, puisque la personne en disponibilité peut revenir quand elle veut, de prendre un deuxième DGA pour combler le fait de ne pas avoir de DGS.

Vous avez aussi un cabinet...

J'ai une collaboratrice de cabinet qui est ma secrétaire qui gère mon emploi du temps.

Sandrine Tournois est-elle membre du cabinet ?

Non, elle est DGA.

Depuis quand ?

Depuis maintenant un certain temps.

Depuis 2015, 2020, 2017 ?

Il faudrait que je regarde. Depuis que la loi a permis de le faire. Vous savez, Mme Tournois est à la mairie depuis 1992. Moi, je suis maire depuis 2001.

Sur le site de la mairie, Sandrine Tournois est présentée comme directrice général adjointe et membre du cabinet...

Oui, parce que c'est elle qui gère mon cabinet. J'ai deux personnes au cabinet qui gèrent les rendez-vous, les manifestations de la Ville, mon agenda, les cérémonies, etc.

Vous savez qu'en tant que maire, vous n'avez pas le droit d'embaucher votre épouse en tant que collaboratrice de cabinet...

(blanc) Mais elle n'est pas au cabinet. Elle est DGA. Elle n'est pas directrice de cabinet.

Vous venez de me dire qu'elle travaillait au cabinet. C'est ce qui est inscrit sur le site de la Ville et c'est aussi sa signature de mail...

Vous avez d'autres questions ? Sinon, on va s'arrêter là. Cela ne va pas le faire. Je vais vous mettre en relation avec la secrétaire du cabinet et elle vous donnera tous les éléments. Je vous ai dit que Sandrine Tournois est DGA. Si vous voulez, je peux vous envoyer son arrêté. Faites quand même attention à ce que vous dites.

Cela veut dire quoi « faites attention à ce que vous dites » ?

Cela veut dire qu'on ne peut pas dire n'importe quoi.

Nous avons appelé l'accueil de votre mairie et demandé le mail de la directrice de cabinet. On nous a donné l'adresse de Mme Tournois...

Elle a été directrice de cabinet mais elle ne l'est plus.

Est-ce que cela ne pose pas un problème moral que votre épouse soit DGA ? Est-ce que si un agent à un problème avec elle, il peut vous en parler librement ?

Sous prétexte qu'elle soit mon épouse, qu'elle est fonctionnaire, qu'elle a été embauchée en 1992 à la mairie, elle n'aurait pas le droit d'être DGA ? C'est très machiste ! J'aurais dû la sanctionner quand j'ai été élu maire ? Elle est fonctionnaire. Qu'est-ce que je fais ? Je la mets à la porte ? Je la rétrograde ? Je fais quoi, dites-moi ?

Je n'ai jamais dit ça.

Vous n'avez jamais dit ça, mais vous le dites quand même. Un, elle est fonctionnaire. Deux, elle peut le faire. Je ne vois pas en quoi, sous prétexte que je suis maire, je devrais la mettre à la porte ou la rétrograder.

Mme Tournois est-elle de catégorie A ?

Non, elle n'est pas de catégorie A. Cela n'a rien à voir.

Pourquoi ?

On peut être A, B, C.

On peut être A, B, C, mais pour être DGA, il faut être catégorie A...

Non. On a des secrétaires de mairie autour de nous, elles sont catégorie C.

Oui, elles sont secrétaires de mairie, votre épouse est directrice générale adjointe. Il faut être de catégorie A pour être DGA...

Non. Vous savez, je ne suis pas un spécialiste de la fonction publique. Appelez le centre de gestion (*) et ils vous donneront tous les éléments nécessaires. »

Selon le centre de gestion de l'Aube, « seuls les fonctionnaires de catégorie A peuvent être détachés dans un emploi de : 1. Directeur général des services d'une commune de 2 000 à 40 000 habitants. 2. Directeur général adjoint des services d'une commune de 10 000 à 150 000 habitants. (article 7 du décret n°87-101 du 30 décembre 1987). »

« DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE-CABINET DU MAIRE »

Autre élément. Sandrine Tournois semble avoir un rôle bien plus large que celui de directrice adjointe (d'un directeur général absent car en disponibilité depuis plusieurs années, ce qui fait d'elle la patronne des services avec le second DGA). Plusieurs indices laissent penser qu'elle est également membre du cabinet du maire. Statut dont elle disposait avant 2017 (lire plus loin). Sur le propre site Internet de la Ville, elle est mentionnée avec le titre de « directrice générale adjointe-cabinet du maire ».

Elle signe également ses propres mails professionnels depuis plusieurs années avec ce double titre.

Un rapide coup de fil à l'accueil de la mairie permet également de faire ce constat. Nous avons testé. En demandant l'adresse mail de la directrice de cabinet du maire, l'interlocuteur donne spontanément le nom de Sandrine Tournois et communique son adresse nominative. Pascal Landréat apparaît lui-même désorienté sur cette question puisque, dans l'interview (lire ci-dessus), il présente son épouse comme membre du cabinet avant de se raviser. À noter que, depuis son départ officiel de la direction du cabinet, l'épouse du maire n'a jamais été remplacée.

Ces éléments interpellent puisque, selon la loi de 2017 pour la confiance de la vie politique, un maire n'a pas le droit d'embaucher son épouse au sein de son cabinet. La loi « interdit à une autorité territoriale (comme un maire, NDLR) de compter parmi les membres de son cabinet son conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou concubin », rappelle le Centre de gestion de l'Aube (article L.333-2 du Code de la fonction publique).

FONCTIONS INCOMPATIBLES

Cette potentielle dualité entre un poste de fonctionnaire et celui de collaboratrice de cabinet interroge.

Selon le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube, « La qualité de collaborateur de cabinet d'une autorité territoriale est incompatible avec l'affectation à un emploi permanent d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public (article 2 du décret n°87-1004 du 16 décembre 1987). »

La raison est logique : « La fonction de membre de cabinet implique un rapport de confiance particulièrement étroit avec l'autorité territoriale, et une participation directe ou indirecte à l'action politique à laquelle le principe de neutralité des fonctionnaires et des agents publics dans l'exercice de leurs fonctions fait normalement obstacle », rappelait, en 2021, le ministère des Relations avec les collectivités territoriales.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id414839/article/2022-10-07/pont-sainte-marie-le-role-ambigu-de-madame-le-maire?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D30%26word%3Dpont-sainte-marie>

SÉRIE PONT-SAINTE-MARIE

PONT-SAINTE-MARIE: VAGUE DE DÉMISSIONS CE JEUDI SOIR AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Ce jeudi soir, au tout début du conseil municipal, sept élus, dont la première adjointe Marie Grafteaux-Paillard, ont donné leur démission. Selon nos informations, une huitième était encore en balance dans la soirée.



C'est une scène ubuesque, de quelques minutes, qui s'est déroulée ce jeudi soir, aux prémices du conseil municipal de Pont-Sainte-Marie. Conseiller municipal, Patrick Bonot demande alors la parole, avant d'aborder l'ordre du jour. Refus du maire Pascal Landréat, qui souhaite repousser ce temps après.

Plusieurs élus se lèvent alors – dont la première adjointe en charge de l'enseignement, de la vie associative et la citoyenneté Marie Grafteaux-Paillard – pour venir remettre au maire leurs lettres de démission et celles de leurs collègues absents.

LA PREMIÈRE ADJOINTE « CHOQUÉE » PAR L'ABSENCE DE DISCUSSION

Selon nos informations, sept démissions sont déposées, une huitième était encore dans la balance dans la soirée. Pour rappel, le conseil maripontain comptait jusqu'ici 28 membres en exercice (un poste reste vacant).

Ce refus de discussion, qui intervient après les révélations cette semaine de L'Est-Éclair sur plusieurs dossiers sensibles liés à la gestion du maire (pôle cheval, maison Germaine, vente de terrains de l'Écoquartier du Moulinet...), a « choqué » Marie-Grafteaux-Paillard. « Il y a tellement de choses graves qui sont sorties dans la presse il y a quelques jours que j'avais besoin de m'expliquer. Là, vous avez un conseiller qui prend la parole pour dire ce qu'il a envie de dire, car c'est lourd à porter. On a empêché mon collègue de s'exprimer, de parler. C'est pas (sic) possible de faire ça, ici, à Pont-Sainte-Marie. Y a pas de démocratie locale, en fait ».

Le maire Pascal Landréat, non plus, ne s'est pas exprimé publiquement sur cette vague de départs. Une fois l'ordre du jour épuisé, il a mis un terme définitif à la réunion du conseil et invité les agents communaux présents et la presse à quitter la salle de la mairie.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id414829/article/2022-10-06/pont-sainte-marie-vague-de-demissions-ce-jeudi-soir-au-sein-du-conseil-municipal?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D30%26word%3Dpont-sainte-marie>

SÉRIE PONT-SAINTE-MARIE

PONT-SAINTE-MARIE : PASCAL LANDRÉAT MONTE SUR SES GRANDS CHEVAUX

Le maire et son équipe ont signé un communiqué de quatre pages pour riposter à nos articles sur la gestion de la commune. Communiqué distribué dans les boîtes aux lettres des habitants dans lequel l'édile met en cause notre journal mais ne répond pas à certains points qui fâchent.



Si vous vivez à Pont-Sainte-Marie, vous avez probablement reçu un courrier inhabituel de quatre pages dans votre boîte aux lettres cette semaine. Communiqué avec en-tête de la Ville signé du maire « Pascal Landréat et son équipe municipale ».

« DÉSINFORMATION »

Ce courrier répond et met en lumière notre série d'articles publiés du 3 au 7 octobre sur la gestion de la commune. Une riposte de « bonne guerre » qui n'autorise pas tout. Pascal Landréat dénonce notamment « une campagne de désinformation », pointe notre manque d'honnêteté ou notre machisme.

Des accusations diffamatoires. Nos publications ont uniquement relaté des faits sourcés, recoupés et documentés. Nous maintenons et réaffirmons avec force tout ce que nous avons écrit, sans aucune animosité envers l'édile à qui nous avons donné la parole. Nous n'avons fait l'objet d'aucune attaque en diffamation.

ABSENCE D'EXPLICATIONS SUR CERTAINS POINTS

Dans sa longue lettre, Pascal Landréat revient sur chaque article de la série de façon particulière. Il ne répond pas à plusieurs de nos révélations embarrassantes mais il développe des éléments que nous n'avons jamais écrits. Nous n'allons pas, à nouveau, revenir en détail sur chaque point. Nous n'avons pas vocation, ni l'intention d'entretenir un conflit ouvert avec M. Landréat. Notre série, lisible sur notre site Internet et notre application, parle d'elle-même. Mais puisque le maire nous met publiquement en cause, nous avons décidé de rendre gratuits tous les articles. Chaque Maripontain aura donc le loisir de mettre en rapport les explications (et absence d'explications) du maire avec nos révélations et se faire librement sa propre opinion en ayant tous les éléments en main.

Chaque habitant jugera si le projet de pôle cheval, lancé en 2012, inexistant à ce jour, qui a déjà coûté 2 millions d'euros aux contribuables et exigera encore une jolie somme pour aboutir, un jour, peut être assimilé à de la « bonne gestion » comme le souligne le maire.

PRÉCISION UTILE

Chaque habitant jugera s'il est normal qu'un maire équipe ses écoles de capteurs de CO2 en se fournissant auprès de sa propre société, Distrame, sans en faire mention. « Je précise que la Ville a acheté le matériel à la société en 2021 et que j'assume la direction de cette entreprise depuis 2022 » s'est justifié l'édile dans son courrier. Nous nous permettons de préciser que M. Landréat faisait partie des repreneurs qui ont investi de l'argent dans Distrame dès février 2021 (nous avons même publié un article pour mettre en lumière cette opération à l'époque). Il avait donc bien des intérêts dans cette société au moment de l'achat des capteurs par sa mairie.

Enfin, le maire justifie l'embauche de sa femme comme directrice générale adjointe des services alors qu'elle ne dispose pas du grade de catégorie A, ce que la loi impose selon le Centre de gestion de la fonction publique de l'Aube (CDG10), par cet argument : « Je rappelle qu'un fonctionnaire est titulaire de son grade mais pas de son poste. Par ce fait, un agent peut occuper des missions, indépendamment de son grade », assure le maire.

Nous renvoyons nos lecteurs aux explications du centre de gestion reprises dans notre article du 7 octobre. Charge aux autorités compétentes d'apprécier ou non la pertinence de cette réponse. La balle n'est plus dans notre camp.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id419761/article/2022-10-21/pont-sainte-marie-pascal-landreat-monte-sur-ses-grands-chevaux?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

